



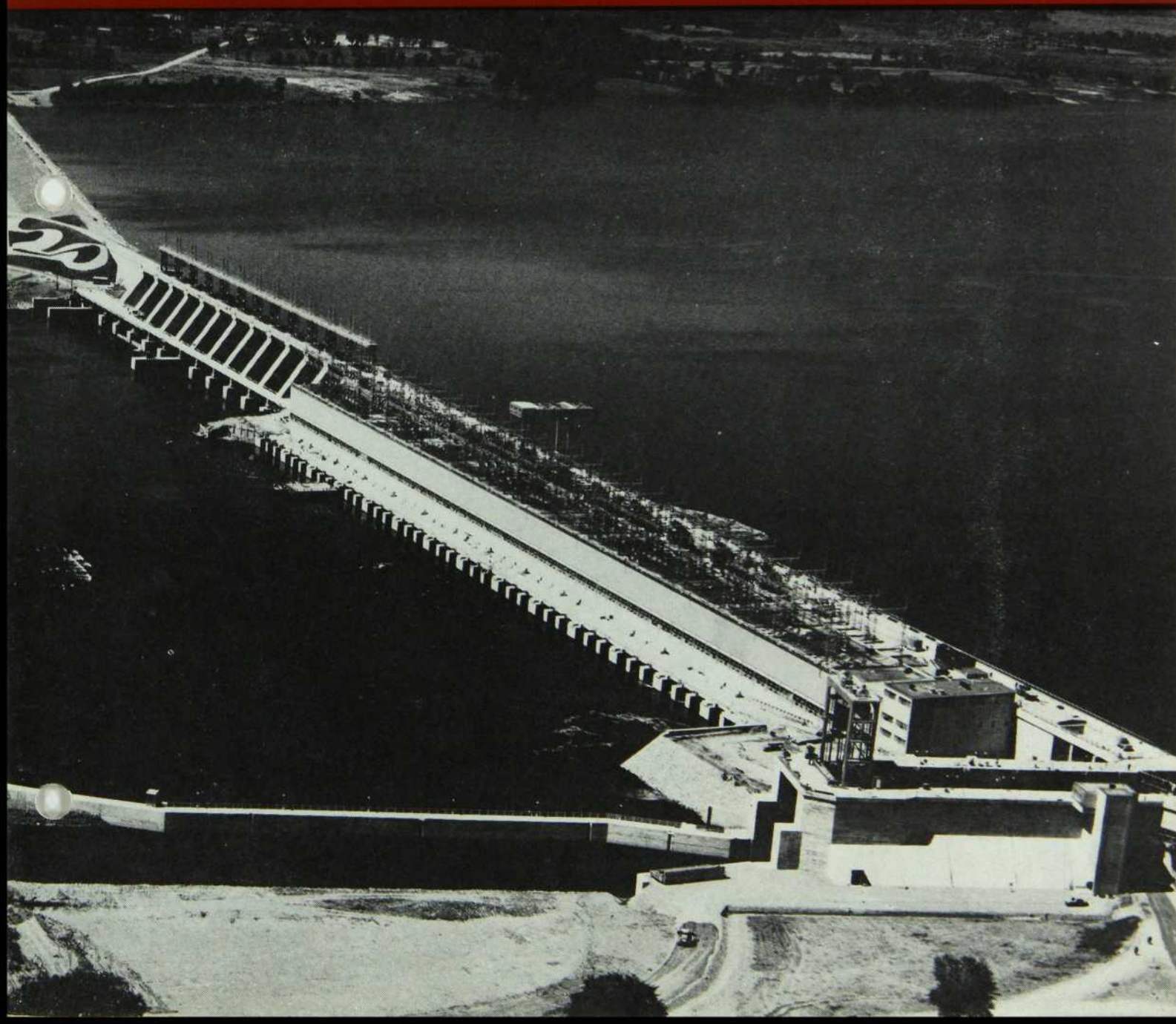
REVUE  
DE LA

CHAMBRE DE COMMERCE

# française

AU CANADA

SEPTEMBRE 1967, No 595

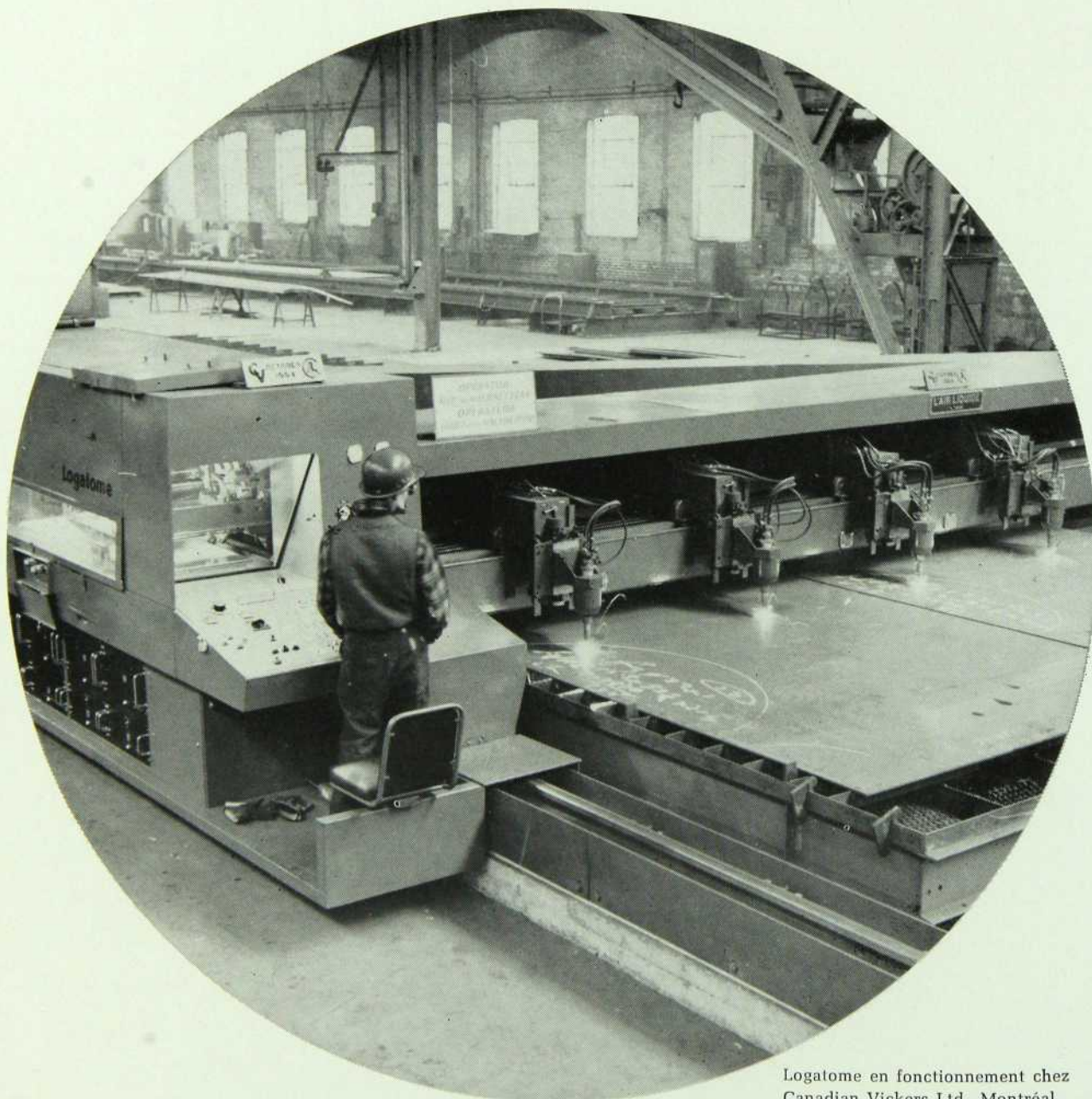


## La flamme qui relie le présent à l'avenir

La flamme oxyacétylénique qui jaillit des appareils de soudage et de coupage a pris naissance dans les laboratoires de recherche de l'Air Liquide Canada Ltée qui travaillent constamment à créer et à perfectionner les méthodes et les matériels qui font la force de l'industrie moderne. La

recherche est à la base du progrès et relie le présent à l'avenir. Lorsque les chantiers navals et les grandes chaudronneries eurent besoin de machines-outils de très grande capacité, les services de recherche de l'Air Liquide mirent au point le Logatome, une machine d'oxycoupage électronique

ultra-moderne qui découpe automatiquement les tôles d'acier, sans traçage préalable, à partir d'un plan à l'échelle 1/10 qui sert de gabarit. Dans ce domaine comme dans celui des gaz industriels et médicaux, le nom Air Liquide est un symbole dans lequel vous pouvez avoir entière confiance.



Logatome en fonctionnement chez Canadian Vickers Ltd., Montréal.

CANADIAN **LIQUID AIR** LTD.



**AIR LIQUIDE** CANADA LTÉE

# REVUE

DE LA

## CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE

AU CANADA

Septembre 1967, No 595

La conjoncture au Canada .....	H. M.	3
La visite du Président de la République Française à Montréal et à Québec .....		5
L'administration et la technocratie .....	H. Mhun	7
La semaine des industries électriques et électroniques françaises		11
La conjoncture en France .....		13
La Bourse .....		15
L'industrie française face à la concurrence internationale .....		17
Les bourses France-Québec .....		19
Les échanges culturels Canada-France .....		21
Création à Montréal d'un Centre d'études et de documentation européennes .....		23
Journées scientifiques françaises à Montréal .....		24
The Dynamics of the European Community .....		25
Calendrier des expositions spécialisées en France .....		29

---

LA CHAMBRE DE COMMERCE  
FRANÇAISE AU CANADA

612, rue Saint-Jacques  
Montréal, Qué.

Tél. : 842-9420  
Adresse télégraphique : Gallia Montréal

Bureau de Paris :  
7, rue Jean Goujon  
Paris 8ème

La Revue est publiée tous les deux mois par  
La Chambre de Commerce Française au Canada  
Prix : 25 cents le numéro

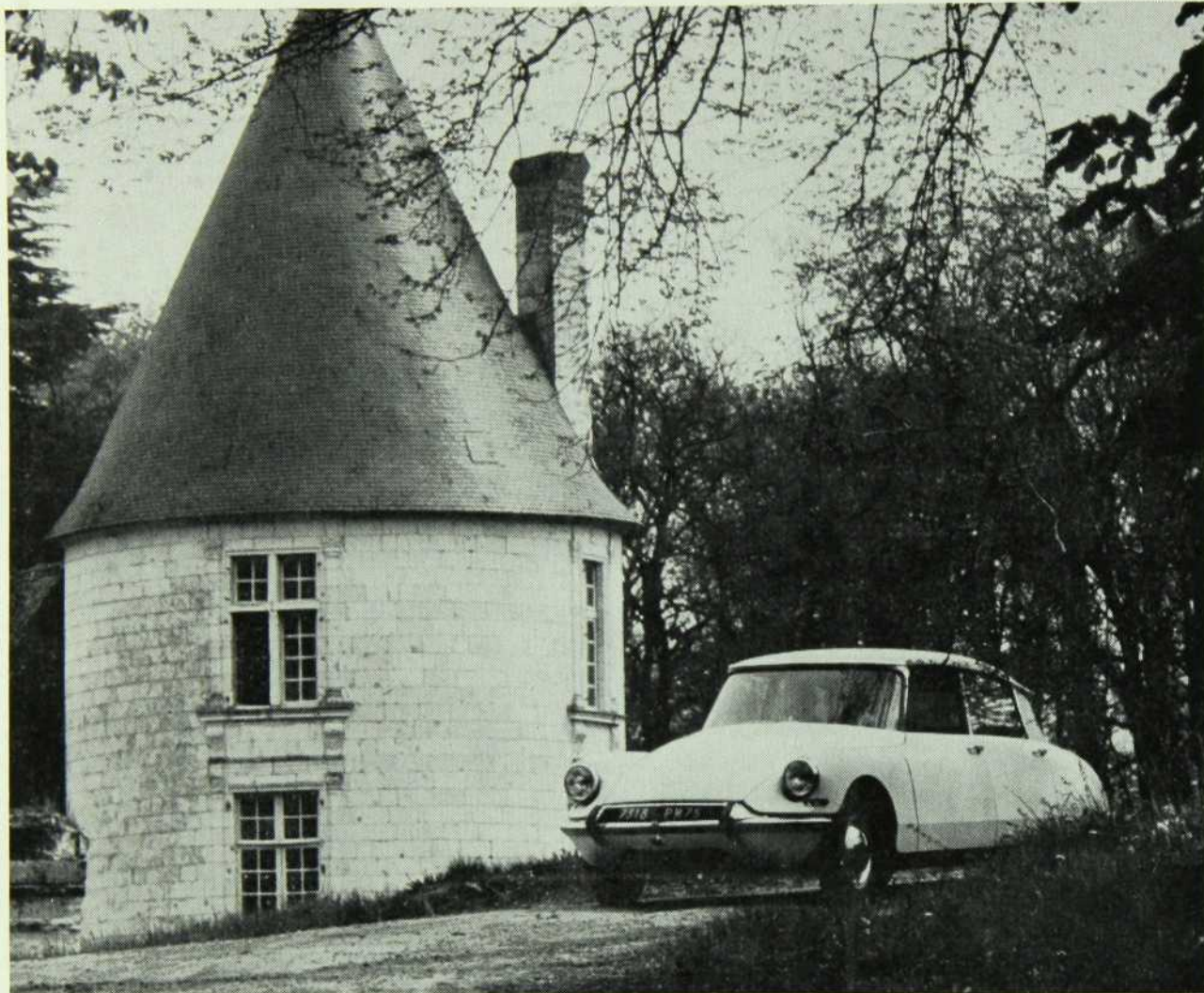
*"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé  
l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme  
objet de deuxième classe de la présente publication."*

Imprimés par

**ERNEST THÉRIEN & FILS, LIMITÉE**  
5595, rue Saint-Denis, Montréal 34 - 273-8361

COUVERTURE

Carillon, le plus récent aménagement de l'Hydro-Québec  
sur la rivière Outaouais, aura une puissance installée de  
840.000 chevaux.



## VACANCES EUROPÉENNES AVEC CITROËN

La favorite en Europe, c'est la Citroën! Quels que soient vos besoins; 2CV, AMI 6, ID 19, DS 21, BREAK et FAMILIALE, il y a pour vous une Citroën neuve "sur mesures". RÉSERVEZ-LA DÈS MAINTENANT pour vos prochaines vacances, à des conditions très avantageuses: 1) Obtenez une Citroën toute neuve, utilisable pour des périodes variant de 3 semaines jusqu'à 6 mois avec tarif réduit comprenant kilométrage illimité et assurance. 2) Ou bien, vous pouvez acheter ici votre Citroën à un prix d'usine spécial (hors-taxes), vous en servir en Europe et nous la confier pour son rapatriement au Canada.

**CITROËN** CANADA LIMITÉE

### CITROËN CANADA LIMITÉE,

Service Outre-Mer,  
4010 ouest, Ste-Catherine, Montréal, P.Q. tél. : 937-7411

Veillez me renseigner, sans obligation de ma part, sur la livraison outre-mer d'une Citroën neuve directement de l'usine.

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_ PROV \_\_\_\_\_ TÉL \_\_\_\_\_

4.000 CONCESSIONNAIRES EN EUROPE - VENTE, SERVICE, PIÈCES DANS LE MONDE ENTIER. Consultez votre agence de voyage, ou postez ce coupon dès aujourd'hui.

## LA CONJONCTURE AU CANADA

*Les résultats du premier semestre ont été décevants dans l'ensemble et la conjoncture économique reste irrégulière. Pourtant, quand on dresse le bilan à la fin de l'été, les facteurs encourageants ne manquent pas. Le ralentissement du taux de croissance ne s'est pas transformé en récession et c'est une première constatation qu'il convient de faire.*

*Après avoir fléchi au début de l'année, les dépenses de consommation tendent à se raffermir depuis quelque temps. Ainsi, les ventes des grands magasins, pour les sept premiers mois, marquent un gain de plus de 13% sur la période correspondante de 1966. La demande est soutenue par l'augmentation sensible des revenus personnels, résultant elle-même dans une large mesure des hausses de salaires.*

*L'activité continue de bénéficier du soutien des exportations, qui restent vigoureuses, en dépit d'une certaine baisse des livraisons de céréales. Au premier semestre les exportations ont augmenté de près de 17% et les importations de 14%. L'excédent commercial, au 30 juin, s'établit à \$148 millions, au lieu de \$21 millions un an plus tôt.*

*Grâce à l'Exposition universelle de Montréal les dépenses des touristes au Canada sont nettement plus élevées que l'an passé. Ce fait, conjugué aux emprunts canadiens sur le marché de New York, raffermi le dollar canadien, qui se transige au-dessus de la parité officielle.*

*Sans avoir la vigueur de l'année dernière, les investissements se maintiennent à un palier élevé. La révision semi-annuelle des projets d'équipement privés et publiés pour 1967 indique un progrès par rapport aux prévisions du début de l'année. Les investissements totaliseront \$15.520 millions, soit 4,2% de plus que l'an dernier. D'une part les dépenses gouvernementales — fédérales, provinciales et municipales — continuent d'augmenter nettement, de l'autre certains secteurs privés ont accru leurs dépenses d'équipement ces derniers mois : industrie pétrolière, pipelines, électricité par exemple. Au total, les investissements représenteront encore cette année près de 25% du produit national brut, soit un pourcentage très élevé.*

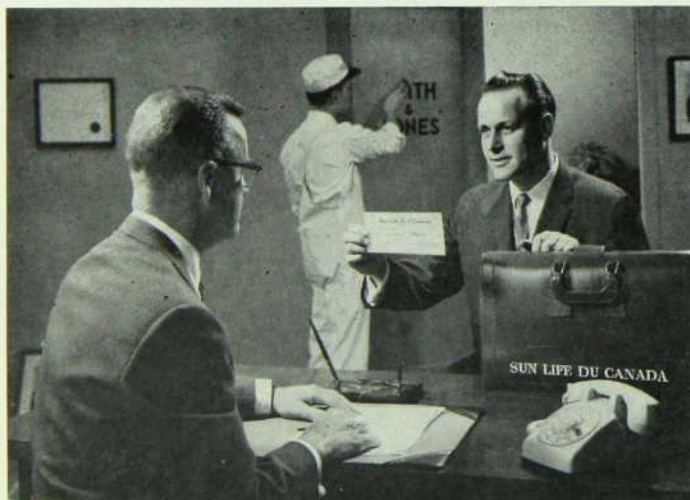
*La production industrielle est irrégulière selon les secteurs. Après un mauvais départ, la sidérurgie est plus active : du premier janvier à la mi-août la production d'acier est inférieure d'un peu plus de 3% à celle de la même période de 1966. Il faudra attendre les modèles 1968 pour savoir si la légère reprise dans l'automobile se confirmera. L'industrie de l'aluminium réduit sa pro-*

duction et la fabrication de papier journal, au cours des 7 premiers mois, enregistre une diminution de 3,2%.

Parmi les facteurs défavorables qui affectent les perspectives à court terme, il faut mentionner la récolte de blé moyenne, sinon médiocre, dans la Prairie canadienne, la grève possible, sinon probable, dans l'industrie automobile, tant aux États-Unis qu'au Canada, la nouvelle hausse du loyer de l'argent qui est en partie responsable du ralentissement de la construction de logements et certaines faiblesses qui se prolongent, comme la hausse excessive des coûts de production, la contraction des bénéfices de nombreuses entreprises et les progrès trop faibles de la productivité.

On ignore pour l'instant si l'augmentation des impôts aux États-Unis ralentira l'expansion de l'économie. Au Canada, le ministre fédéral des Finances a déclaré qu'il ne présenterait pas de budget complémentaire cet automne. Il est donc peu probable que les impôts soient augmentés. Ceci signifie que la politique modérément expansionniste du dernier budget sera poursuivie, en dépit d'un effort pour ralentir l'augmentation des dépenses du gouvernement fédéral.

Compte tenu de la conjoncture médiocre au premier semestre, il ne semble pas que la croissance du produit national brut puisse dépasser 6-7% en 1967. En considérant la hausse des prix, l'augmentation réelle pourrait être de 3 à 4%. C'est la meilleure hypothèse du moment.



### "DE LA PART DE VOTRE ASSOCIÉ DE SECOURS — \$50,000"

Voilà un bien précieux associé ! De nos jours, un nombre toujours croissant d'hommes d'affaires ressentent le besoin d'obtenir la garantie d'une protection financière à l'égard des intérêts de leur entreprise par l'entremise d'une assurance-vie — l'assurance Sun Life.

Que ce soit pour protéger votre entreprise contre la perte, par suite de décès, de votre associé ou d'un homme-clé de votre entreprise — ou encore, si vous êtes l'unique propriétaire, pour protéger financièrement votre famille advenant votre décès prématuré — vous ne vous apercevrez jamais trop tôt que l'assurance Sun Life mérite une place de choix dans votre budget.

Pour plus de renseignements au sujet de l'assurance commerciale Sun Life, n'hésitez pas à communiquer avec moi.



## SUN LIFE DU CANADA

COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

RAYMOND M. DUBOIS

750, Boulevard Laurentien, Montréal 9

866 - 6411

## LA VISITE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE À QUÉBEC ET À MONTRÉAL



Au départ, à l'aéroport de Dorval, le Général de Gaulle prend congé du premier ministre de la province de Québec, M. Daniel Johnson.

La presse écrite et parlée, tant au Canada qu'en France, a longuement commenté le voyage du Général de Gaulle dans la province de Québec. Il convient de mentionner qu'une délégation de la Chambre de Commerce Française au Canada, dirigée par M. Pierre Salbaing, notre président, était présente au Ritz Carlton le 25 juillet, alors que le Président de la République Française recevait les membres de la colonie française de Montréal. À la suite de ce voyage, le gouvernement français a décidé d'accroître l'assistance de la France au Québec dans les domaines culturel, économique et technique. Il est impossible, au moment où nous allons sous presse, de donner des précisions à ce sujet.



Le Président de la République française en compagnie de Son Exc. Mgr Roy, cardinal de Québec, dans les rues de Québec.



Le Général de Gaulle visite le pavillon de la France à l'Exposition universelle de Montréal. A sa droite, le commissaire général du pavillon de la France, M. Bordaz.



**VOULEZ-VOUS,  
VOUS  
AUSSI,  
BATTRE**

**VOS  
CONCURRENTS  
DE  
VITESSE?**

**PRENEZ UN BON DÉPART!** L'Europe offre aux entreprises canadiennes de vastes possibilités pour l'exportation et l'importation. C'est un marché extrêmement profitable, surtout si vous y allez en personne. De plus en plus, les hommes d'affaires se rendent compte qu'il est plus facile de négocier des transactions avantageuses et d'obtenir des livraisons rapides quand on se rend soi-même sur place. Mais avant de partir, consultez le Service d'expansion des affaires d'Air Canada. Il peut vous fournir des indications précieuses sur les occasions d'affaires qui existent au Royaume-Uni et en Europe continentale.

Grâce à son choix insurpassé de services par jet, Air Canada relie, tout au long de chaque semaine, les principales villes canadiennes à Francfort, Paris, Copenhague, Moscou, Zurich, Vienne, Shannon et, avec BOAC, à Londres et Glasgow. De ces grands centres, vous avez des correspondances pratiques pour toutes les villes importantes de l'Europe. Votre agent de voyages se chargera de vous préparer tout votre itinéraire, y compris vos correspondances entre villes européennes. Il fera aussi le nécessaire pour le transport de vos échantillons et articles d'exposition, puis, une fois vos transactions conclues, pour la livraison rapide des marchandises par fret aérien.

**Quand une occasion d'affaires se présente soudainement, gagnez vos concurrents de vitesse en vous rendant personnellement sur place. Demandez à votre secrétaire de téléphoner à votre agent de voyages ou à Air Canada.**

**AIR CANADA**



# L'ADMINISTRATION ET LA TECHNOCRATIE

par H. MHUN

*Le dix-neuvième congrès annuel de l'Institut d'Administration Publique du Canada, de l'Université McMaster, à Hamilton, portait, cette année, sur le thème suivant : « Le Canada centenaire : les services publics dans une communauté bi-culturelle ». M. H. Mhun, économiste-conseil, y a fait l'exposé suivant, le 6 septembre.*

Je dois vous avouer tout de suite que l'invitation de l'Institut d'Administration Publique du Canada à traiter le sujet inscrit au programme m'a causé quelque embarras.

C'est que, tout d'abord, je ne me considérais pas particulièrement qualifié pour vous parler de « l'influence de l'administration sur les citoyens et le monde des affaires », cette influence fût-elle, de toute évidence, en pleine évolution. L'économie politique, science humaine, ne confère pas le privilège de parler avec intelligence de l'action administrative. Il s'en faut de beaucoup.

De plus, le sujet que l'on m'a proposé est très vaste et comporte de nombreux aspects qu'il est impossible d'exposer dans le laps de temps alloué à cette causerie. Il fallait donc élaguer et choisir. Or ce n'est jamais facile de faire un choix parmi des phénomènes dont la corrélation et les liens sont si étroits.

J'ai pensé finalement qu'il pourrait être intéressant de rappeler l'influence relativement nouvelle mais toujours plus forte qu'exercent les experts dans la fonction publique, experts que l'on appelle communément les technocrates. Pour vous en parler, je ferai appel à ma modeste expérience : celle d'un praticien de l'économie qui, depuis vingt ans au Canada, est amené à avoir de fréquents contacts avec les administrations publiques.

Je soulignerai d'abord certaines manifestations de la technocratie et j'essaierai d'en déceler les causes. Avant de conclure, j'exposerai brièvement les réactions qu'elle suscite.

L'influence de plus en plus considérable qu'exercent les techniciens, tant au sein de la fonction publique elle-même que sur l'ensemble de la société par le truchement de l'administration, est un phénomène qui n'échappe plus à personne de nos jours.

L'intervention croissante de l'État dans presque tous les domaines d'une part, la complexité des activités socio-économiques dans la société industrielle moderne d'autre part, expliquent pour une grande part le rôle grandissant des experts. Les impératifs de la technologie dans une société qui

évolue sous le signe de l'électronique et l'efficacité des technostructures de l'entreprise privée — que John Kenneth Galbraith décrit de manière saisissante dans son récent ouvrage « The New Industrial State » — s'imposent à la gestion des affaires publiques, sur le plan économique et social en particulier. Et nous savons la place prééminente qu'occupe celui-ci.

Si l'acte de politique pure est toujours difficile à juger, par contre l'économie, elle, est le domaine de la comptabilité. Certes, tout le monde ne compte pas de la même manière, mais tout le monde compte, ne fut-ce que son salaire ou son revenu. Aucun acte économique n'est donc gratuit et sans portée.

À propos de chiffres, vous savez que les statistiques ont toujours été l'objet de nombreuses définitions; la dernière n'est pas la moins savoureuse. La voici : « Les statistiques sont comme les mini-jupes : elles cachent l'essentiel mais elles donnent des idées ».

Il convient de noter que les événements ont contribué à la prolifération des techniciens dans l'administration. Pour résoudre les problèmes résultant des guerres, des crises et des états d'urgence de toutes sortes, l'État a dû recourir à un nombre croissant d'experts. La recherche, la prévision se sont développées, de nouvelles méthodes techniques sont nées : comptabilité nationale, plan, programmation, etc. En France, par exemple, le plan est né de la guerre, de la nécessité de reconstruire et de développer de manière rationnelle.

Ceci m'amène à vous parler de l'influence des technocrates sur le gouvernement lui-même. Elle emprunte des voies multiples mais je ne retiendrai ici que l'une des plus courantes qui est aussi l'un des plus efficaces, soit la délégation de pouvoir.

La pratique du pouvoir législatif délégué à l'exécutif sous la forme de règlements pris par les ministres et signés par le gouverneur en conseil, n'a cessé de s'étendre et ce type de législation occupe maintenant une place considérable. Il a pour résultat d'éliminer l'intervention et le contrôle du parlement sur un grand nombre d'importantes questions d'intérêt public. C'est le désaisissement des assemblées au profit du gouvernement.

Cette extension du pouvoir réglementaire peut s'expliquer elle aussi par les exigences de notre époque. C'est un procédé expéditif et efficace: il permet de gagner du temps, le parlement de nos jours, étant déjà surchargé. De plus, la complexité et la technicité de certains problèmes dépassent parfois la compétence de nos parlementaires et même de nos ministres.

Les experts de l'administration trouvent donc là un champ propice à l'exercice de leurs talents. Ce sont eux qui, pratiquement, préparent les règlements soumis au ministre. Or ces textes sont souvent repris sans modifications par celui-ci qui, débordé aussi par les débats en chambre, les caucus et le reste, n'est souvent pas en mesure de les étudier de près.

À l'égard des questions de caractère technique — et elles sont de plus en plus nombreuses — les experts de la fonction publique disposent donc, en fait, de prérogatives suffisantes pour assurer la projection de leurs idées dans la loi.

Les activités technico-administratives prennent un caractère politique, dans la mesure où leur application modifie la politique gouvernementale. La distinction entre l'acte politique et l'acte administratif n'est donc souvent qu'apparente. L'administration pénètre dans le pouvoir exécutif. Il y a un transfert du pouvoir de décision politique à des techniciens. On aboutit ainsi au gouvernement par les technocrates.

Le phénomène n'est du reste pas particulier au Canada. Il se trouve dans la plupart des États modernes, avec une ampleur particulière dans les régimes présidentiels et dans les pays où le champ des étatisations et des agences gouvernementales est la plus considérable. Il tend, un peu partout, à dépolitiser les problèmes.

Que la puissance des technocrates, par le biais du pouvoir réglementaire, s'exerce de manière sensible sur la société, ce n'est guère contestable. Ainsi, — pour ne prendre qu'un exemple — la législation sur les douanes, tant en ce qui concerne l'administration douanière que les tarifs, est régie par de nombreux règlements. Ceux-ci traduisent la politique commerciale du gouvernement fédéral, politique dont les incidences sont considérables — qu'ils s'agisse de l'économie générale du pays, de l'activité des entreprises, du développement industriel, du niveau des prix, de la consommation des individus, etc.

De manière plus générale, l'administration intervient de plus en plus dans la vie quotidienne des affaires. La réglementation administrative, dans tous les pays, s'applique presque à tous les aspects de la vie industrielle: assistance sociale, impôts, salaires,

emploi, etc. Et encore le chef d'entreprise, au Canada, est-il relativement favorisé par rapport à son collègue de la Grande-Bretagne ou de la France.

Il n'est pas douteux que l'influence des spécialistes ne soit facilitée par l'inefficacité relative du parlement. Les experts disposent d'autre part de moyens de plus en plus importants que l'on met à leur disposition (argent, personnel, équipement) afin qu'ils puissent exercer convenablement leurs tâches multiples: recherches, information, élaboration de programme, etc. Ainsi, grâce aux ordinateurs, on dispose de moyens de gestion plus efficaces.

Les fonctionnaires se rendent ainsi de plus en plus indispensables. N'ayant pas d'intérêts privés à défendre, étant dans une position indépendante, ils ont plus facilement le souci de l'intérêt général que les groupes de pression ou les différentes fractions de l'opinion. Certains, toutefois, ont tendance à défendre les intérêts du service qu'ils administrent de manière abusive et les chercheurs du secteur privé se voient parfois refuser des informations qui sont pourtant de caractère public.

L'action des technocrates suscite naturellement des mouvements divers — pour employer un euphémisme de journaliste. Le contraire serait étonnant.

Les milieux syndicaux et « progressistes » manifestent généralement quelque compréhension à l'égard des experts de l'administration qui, après tout, personnifient le progrès. Mais il arrive aux syndicats de les jalouser quand ils leur coupent l'herbe sous le pied. Le secrétaire général de la Fédération des Travailleurs du Québec ne déclarait-il pas récemment et je cite:

« Le syndicalisme est à court d'idées et abandonne le leadership de la société aux technocrates, pour le progrès économique et social... L'idée la plus radicale et la plus révolutionnaire du siècle, dans notre société d'abondance, est sortie non pas des rangs du mouvement syndical, mais des services de recherches de nos États bourgeois. Il s'agit de la notion de revenu minimum garanti qui, à la limite, rejoint la vieille notion de la société égalitaire ».

Quant aux politiciens, il n'est pas rare qu'ils évoquent le despotisme des techniciens de l'administration, laissant entendre qu'ils mettent la démocratie en danger, n'étant pas responsables devant le peuple. Ils en font volontiers des boucs émissaires quand une loi est mal accueillie par l'opinion publique. L'opposition entre technocrate et politiciens est fréquente. La mesure que recommande le spécialiste peut être raisonnable, bien pensée, étudiée, mais si elle apparaît désastreuse aux députés qui devront la défendre

à la prochaine élection, elle risque fort d'être émasculée.

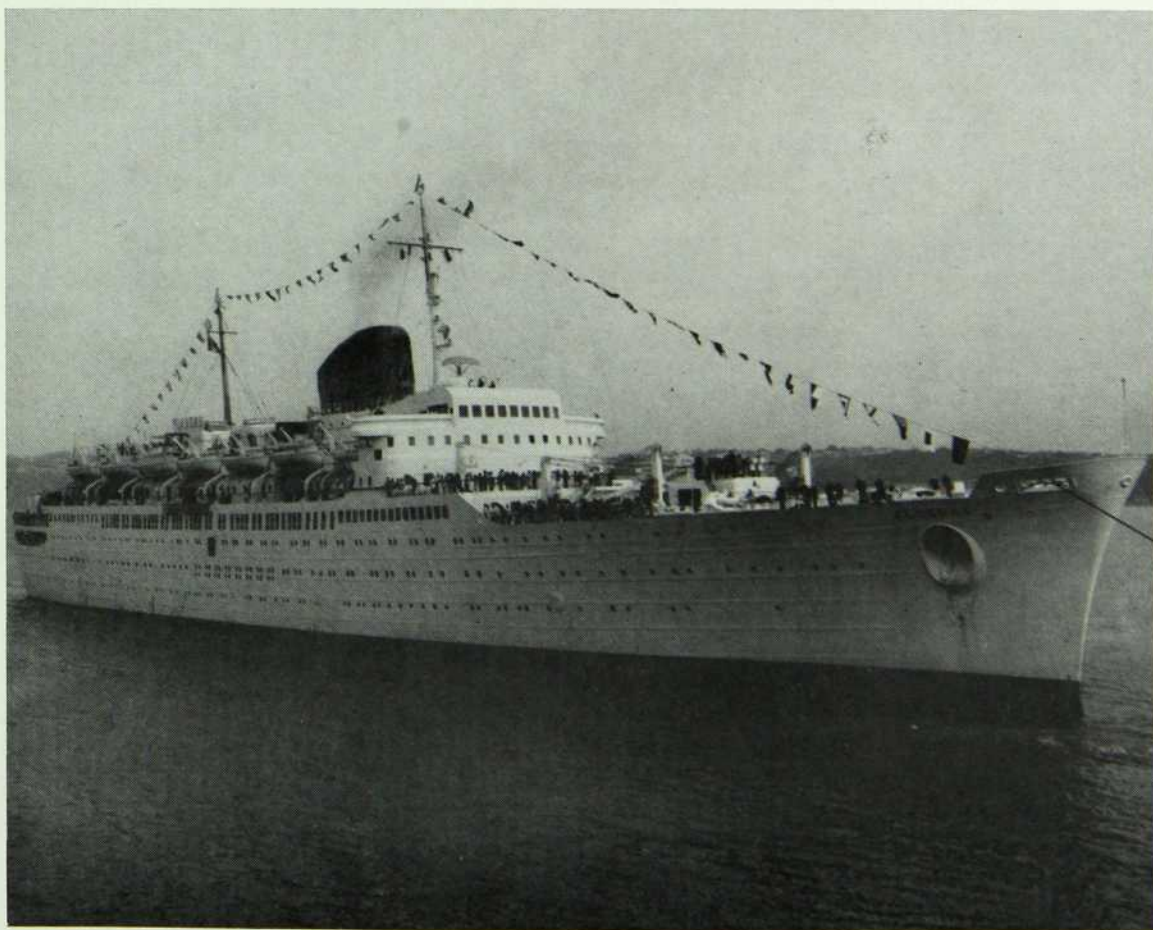
C'est toutefois dans les milieux d'affaires que les réactions contre les technocrates sont les plus sévères. Pour la majorité des chefs d'entreprises, la bureaucratie et la technocratie — ces mots ayant un sens nettement péjoratif — sont les instruments de l'intervention de l'État sous toutes ses formes, jugée abusive et tracassière. Le technocrate est la personification même de cette intervention et est devenu l'une des cibles préférées des hommes d'affaires, cible sur laquelle ils tirent à boulets rouges, de toutes les directions. La critique de la technocratie est quasi quotidienne et occupe déjà dans la bibliothèque des hommes d'affaires une place de choix. Si, par malheur, le mot est prononcé dans une réunion d'hommes d'affaires, il est immédiatement l'objet des pires imprécations. On invoque la loi de Parkinson, on parle de complot, de volonté de puissance. Le technocrate est un être inhumain, désincarné, apatride, une sorte de robot...

Ces critiques sont naturellement plus fréquentes et plus violentes dans les pays occidentaux où le secteur public de l'économie est le plus important. Ainsi, en France, un industriel parisien vient de

créer une Association de l'Entreprise privée contre les excès de la technocratie afin, et je cite: « d'attaquer les 300 technocrates qui ont remplacé les 200 familles d'avant-guerre et qui, sans engager aucun capital, sans prendre aucun risque, entendent tout diriger de leur bureau ».

On est tenté de sourire, bien sûr, mais cette incompatibilité entre les experts de l'administration et une partie importante des milieux d'affaires est réelle et sérieuse. Le tollé quasi général que vient de soulever au Canada le rapport Carter, dans le monde des affaires, en témoigne sans ambiguïté. On lui reproche d'être trop théorique et académique, de n'avoir pas assez conscience des réalités pratiques, d'être difficilement applicable, d'entraîner un contrôle plus important de l'économie et d'engendrer ainsi une nouvelle moisson de spécialistes qui dicteraient la politique fiscale. Or, ces critiques sont précisément celles que beaucoup de chefs d'entreprises adressent aux technocrates.

On voit que jalouxés par les uns, vilipendés par les autres, critiqués par beaucoup, les technocrates n'ont pas bonne presse. Le méritent-ils? C'est à cette question que je voudrais essayer maintenant de répondre brièvement.



Le Flandre, sur le fleuve Saint-Laurent.

On comprend la crainte que suscite la technocratie dans bien des milieux. C'est une force montante et tout ce qui est puissant fait peur. C'est une réaction psychologique naturelle.

Cette crainte est d'ailleurs légitime. Un gouvernement de techniciens pourrait, certes, obtenir d'excellents résultats pendant quelque temps, car il y a, dans toute économie, des erreurs à réparer. Mais la politique économique ne saurait se ramener à une simple épure; c'est une science de l'homme qui fait intervenir de nombreux facteurs non-économiques. C'est donc, en définitive, au pouvoir politique seul à prendre les décisions.

Le développement de la technique et de la science, et la formation d'un nombre de plus en plus considérable de spécialistes, doivent être soumis à l'épanouissement de l'homme, avec toutes les valeurs de l'humanisme. La planification de l'avenir doit s'axer sur un effort de pensée à long terme, c'est-à-dire de pensée prospective. Elle pose la question des valeurs de civilisation. C'est une œuvre de philosophie et d'humanisme, plus politique qu'économique. Les liens entre les phénomènes politiques et économiques sont certes étroits (l'imbrication des fins et des moyens est souvent indéchiffrables), mais il convient de laisser à l'option politique son rôle directeur.

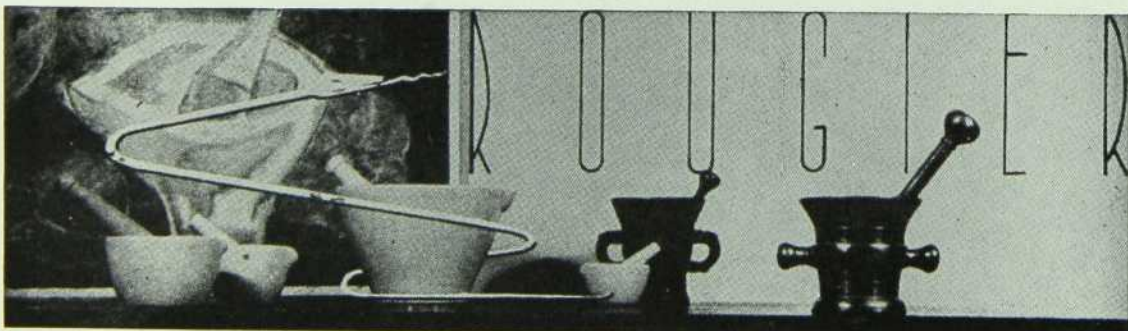
À cet égard, il faudrait créer un meilleur équilibre entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif, et renforcer l'action du parlement, en particulier sa participation aux projets préparés par les spécialistes de l'administration. À cet effet, il conviendrait de réformer les méthodes de travail du parlement et de lui assurer plus d'efficacité. La démocratie s'en porterait mieux. Son bon fonctionnement exige aussi que l'exécutif soit dynamique et manifeste un « leadership » vigoureux.

Tout ceci ne condamne pas pour autant les technocrates. Tout d'abord, dans la mesure où les critiques qu'on leur adresse visent l'intervention de l'État, elles me paraissent vouées à l'échec. C'est un combat d'arrière-garde sans espoir. L'action croissante des pouvoirs publics dans les activités socio-économiques est un phénomène qui me paraît irréversible. Les

concepts de bien commun et de justice sociale, le plein emploi, le désir de protéger certaines régions ou certains secteurs, la complexité croissante des structures économiques, l'interdépendance de plus en plus étroite des économies nationales et le rétrécissement du monde dû au progrès des transports et des communications, l'inégalité des revenus suivant les régions, la nécessité d'orienter l'activité économique, sont autant de facteurs (et j'en passe, car ils sont nombreux) qui justifient et même imposent l'intervention des gouvernements.

De plus, des choix rationnels peuvent être proposés (je dis bien proposés et non pas imposés) au pouvoir politique dans de nombreux cas. Certes, les experts de l'administration ne peuvent pas recommander des solutions rationnelles à tous les problèmes. Il faut compter du reste avec la résistance des citoyens à certaines de leurs prescriptions. Mais il est évident que nous n'allons pas rejeter la méthode scientifique et faire marche arrière. Et le capital humain de qualité est bien trop rare pour se payer le luxe de ne pas l'utiliser. Les spécialistes ne sont du reste que le produit de l'évolution de la société. Beaucoup d'entre eux sont placés à des postes qui leur permettent d'échapper à toute influence particulière et de résister aux pressions des groupements privés. Comme je l'ai déjà souligné, les technocrates, s'ils sont intègres et compétents, sont en mesure d'envisager les affaires de l'État en fonction de l'intérêt général. Ce n'est pas le moindre aspect de leur œuvre éminemment utile.

Je pense enfin que les technocrates de l'administration seraient mieux compris et mieux acceptés par tous, hommes politiques, chefs d'entreprises et citoyens, si tous ceux-ci étaient mieux informés de leurs travaux. Les projets préparés par les fonctionnaires auraient plus de chance d'être approuvés par les citoyens si ces derniers connaissaient leurs données fondamentales. L'opinion, au Canada, n'est pas toujours bien éclairée au sujet des problèmes de l'heure. Pourtant il est du devoir des gouvernements d'expliquer aux citoyens les réformes et la politique choisies. Car, faut-il le rappeler, en terminant, il n'y a pas de démocratie véritable sans information.



2055, RUE FAVARD

Spécialités pharmaceutiques

MONTRÉAL 22

# L'EXPOSITION DE MONTRÉAL

## La semaine des industries électriques et électroniques françaises

Les Industries électriques et électroniques françaises ont profité de l'occasion qui leur était offerte par l'Exposition universelle et internationale de Montréal pour présenter certaines de leurs réalisations au Pavillon de la France et pour organiser une « Semaine » spéciale, du 17 au 21 juillet. Pendant cinq jours, un programme de 24 conférences, destiné aux techniciens canadiens, s'est déroulé simultanément à l'amphithéâtre de l'Hydro-Québec et au Pavillon de la France.

Les ingénieurs de nombreuses sociétés françaises, auxquels se sont joints ceux d'Électricité de France, du Centre national d'Études spatiales et du Centre national d'Études des Télécommunications ont traité de sujets variés, mais se rapportant tous aux techniques les plus évoluées de leurs disciplines, qu'il s'agisse de conversion des énergies, des équipements de production, de transformation ou de distribution de l'électricité, de la traction ferroviaire, des applications de l'électronique à l'industrie, de l'information, de la télévision infra-rouge ou de la recherche spatiale. Ainsi au cours de ces journées, techniciens canadiens et français ont eu la possibilité de confronter leurs expériences et de créer, ou de renforcer dans les nombreux cas où elles existent déjà, des relations d'estime et d'amitié.

L'importante délégation française était conduite par M. Georges O. Glasser, président du Syndicat général de la Construction électrique, et par M. Jacques Dontot, président de la Fédération nationale des Industries électroniques. Elle comprenait également M. Jean Bigard, président du Syndicat des Constructeurs de Matériel professionnel électronique, et M. Raymond Pelletier, président de la Chambre syndicale de Gros Matériel électrique.

### Coopération industrielle franco-québécoise

Depuis 1963, date de l'Exposition technique française de Montréal, les liens d'amitié et les courants d'échanges entre les industries électriques et électroniques françaises et le Québec n'ont cessé de se développer. L'accueil très favorable des autorités québécoises a incité plusieurs entreprises françaises à s'engager sur la voie d'une coopération industrielle et financière. Les accords de licences et les exemples de coopération entre Sociétés canadiennes et françaises se sont multipliés.

Depuis deux ans, CEGELEC, une fabrique franco-québécoise d'appareillage haute tension et d'iso-

lateurs, est en activité à Laprairie; sa production s'étend actuellement aux transformateurs de mesure. Dans d'autres domaines, tel l'automatisme, cet exemple est dès maintenant suivi.

En association de plus en plus étroite avec l'industrie canadienne, l'industrie française participe à plusieurs des récentes et prestigieuses réalisations



A la réception offerte par le ministère de l'Industrie et du Commerce et l'Hydro-Québec, au Pavillon du Québec, on remarquait de gauche à droite : Jacques Dontot, président de la Fédération nationale des industries électroniques; Jean-Claude Lessard, président de l'Hydro-Québec; Georges Glasser, président du Syndicat général de la construction électrique, et Edgar Charbonneau, ministre d'Etat à l'Industrie et au Commerce.

du Québec : des alternateurs français sont installés à Manicouagan I, tandis que des turbines hydrauliques franco-québécoises fabriquées par Marine Industries équipent Outardes 2 et Manic 5.

Le réseau à 735,000 volts continue à faire appel aux techniques françaises dans le domaine des disjoncteurs et des transformateurs. D'ailleurs, sur le continent nord-américain, plus de cent disjoncteurs allant de 525,000 à 765,000 volts ont été livrés par la France.

Coopération franco-québécoise aussi dans la réalisation du métro de Montréal : moteurs de traction et leurs équipements de contrôle, groupes redresseurs, groupes convertisseurs, poste de commande centralisé, contrôle automatique d'admission des passagers qui représentent des matériels venus de France ou construits au Canada sous licence française.

### Importante participation au pavillon de la France

Dans le Pavillon de la France à l'Expo 67 de Montréal, les matériels électriques et électroniques

sont nombreux. Ils illustrent, pour la plupart, les présentations des grands clients nationaux : Électricité de France, Commissariat à l'énergie atomique, Office de Radio-Télévision française, Centre national d'Études des Télécommunications, Centre national d'Études spatiales, etc.

### Production et transport de l'énergie

La présentation de l'usine marémotrice de la Rance met en relief la technique française des groupes bulbes et ses applications, en particulier aux basses chutes d'eau. De même, l'image du « dispatching central » d'Électricité de France permet de saisir la complexité et le perfectionnement des techniques de transmission et de traitement de l'information grâce auxquelles un seul ingénieur peut surveiller et contrôler la production de l'énergie et ses transits à travers les 20,000 milles du réseau d'interconnexion français.

Un disjoncteur pneumatique à 735,000 volts, haut de 25 pieds, illustre en matière d'appareillage électrique la coopération franco-québécoise. Quatre disjoncteurs de ce modèle sont installés au Canada et quatorze sont en cours de fabrication pour les États-Unis.

Des isolateurs, construits par une Société franco-québécoise pour le super-réseau de l'Hydro-Québec, sont aussi exposés.

Un transformateur d'intensité de 525,000 volts, d'un modèle dont le Canada a commandé cinquante-neuf exemplaires et dont plusieurs ont, par ailleurs déjà été livrés aux États-Unis, complète cette présentation de matériels qui témoignent de la maîtrise acquise par l'industrie française dans le domaine des très hautes tensions et des très grandes puissances.

**Énergie nucléaire.** Un certain nombre de matériels électriques et électroniques contribuent à la présentation du Commissariat à l'énergie atomique. Ces matériels participent au programme nucléaire français qui utilise, en particulier, la filière uranium naturel-graphite-gaz.

### Espaces et télécommunications

La transmission des émissions de télévision, notamment par satellites, des conversations téléphoniques et des données, est l'occasion de présenter plusieurs matériels de technique avancée : cellules solaires qui fournissent l'énergie à bord des satellites français et européens et des satellites de télécommunications Intelsat III et Intelsat IV ; antennes de stations de télécommunications spatiales ; deux sys-

tèmes de commutation électronique et un équipement expérimental permettant de transmettre simultanément une voie de radiodiffusion et douze voies téléphoniques normales par l'intermédiaire d'un laser moléculaire.

**La recherche** en France est illustrée par plusieurs expériences : un laser moléculaire à gaz carbonique d'une puissance de 800 watts, qui permet d'obtenir des températures de l'ordre de 15,000 degrés centigrades ; une autre application de la technique des lasers qui permet d'obtenir une image matérielle en trois dimensions ; un émetteur de quelques centimètres cubes, muni d'un générateur d'hyperfréquence qui rend possible des sons et peut-être bientôt, des images.

D'autres exemples illustrant les progrès de la microélectronique, de l'électronique médicale, de la technique des radars témoignent, eux aussi, des possibilités de l'industrie française. Deux radars méritent d'être signalés : le radar de poursuite de satellites « Aquitaine » et le radar de visualisation « Saïga » pour hélicoptère.

(« Entre-Nous »)

**BUVEZ À VOTRE SANTÉ!**

# VICHY CÉLESTINS

EAU MINÉRALE ALCAINE NATURELLE - PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT FRANÇAIS



**LA SEULE véritable eau de Vichy vendue au Canada**  
Importée directement de l'établissement Thermal de Vichy, à Vichy, France  
*Méfiez-vous des imitations!!! Exigez CÉLESTINS.*

Représentants Exclusifs au Canada :  
**Herdt & Charton, Montréal**

# LA CONJONCTURE EN FRANCE

Deux études de conjoncture viennent d'être rendues publiques. L'une émane de l'Institut national de la statistique et des Études Économiques (I.N.S.-E.E.), l'autre du Conseil national du Patronat français. Toutes deux ont été réalisées en juillet et se rejoignent pour l'essentiel: difficulté de faire des pronostics sur l'évolution économique de la France au cours du second semestre 1967.

Tandis que le C.N.P.F. se contente d'indiquer qu'à la veille des vacances « il ne semblait pas exister de facteur de reprise vigoureuse », l'I.N.S.E.E., non sans précautions de style, avance qu'une « lente accélération » est « vraisemblable ».

## L'étude de conjoncture de l'I.N.S.E.E.

L'étude sur la conjoncture, réalisée en juillet par l'Institut National de la Statistique et qui vient d'être rendue publique, conclut que, l'hypothèse la plus vraisemblable pour le second semestre 1967 est la poursuite d'une « lente accélération » évoquée déjà au mois de mai.

Ce pronostic se fonde essentiellement sur la croissance « toujours soutenue » des revenus et des investissements. Les auteurs de l'étude estiment en effet que le comportement des ménages ne peut pas se modifier essentiellement et que l'on n'assistera pas à la poursuite de la légère baisse de consommation enregistrée au cours du deuxième trimestre écoulé.

Toutefois, l'I.N.S.E.E. estime qu'une reprise plus nette ne doit pas être exclue, « facilitée par les décisions de politique économique prises en juin et juillet et le retard constaté dans le recouvrement du solde de l'impôt sur le revenu ».

Mais, à cette hypothèse plus favorable s'en oppose une autre plus pessimiste, fondée d'une part sur l'annonce de la réforme fiscale (mise en application de la T.V.A. au 1er janvier prochain) et de la Sécurité sociale.

Les conjoncturistes de l'I.N.S.E.E. n'excluent pas, en effet, que « les conséquences psychologiques et sociales de la baisse du pouvoir d'achat qu'elles peuvent provoquer toutes deux, venant à la suite des hausses récentes de certains tarifs publics, pourraient contribuer à retarder la reprise attendue de la consommation des ménages et, donc, l'évolution favorable à peine amorcée en juillet, de l'ensemble de l'économie ».

Examinant plus en détail les possibilités d'amélioration au deuxième semestre 1967, les experts de l'I.N.S.E.E. estiment que les chances de stimulation exercées sur l'économie française au second semestre par un redémarrage des économies étrangères sont « faibles et l'on ne peut compter sur un dynamisme nouveau des économies européennes pour assurer le développement de l'économie française ».

De toute façon, l'effet de la reprise chez nos clients ne pourrait jouer qu'après un certain délai, estime-t-on.

## Le fléchissement, constaté dans la consommation des ménages, devrait être stoppé

Le fléchissement de la consommation des ménages observé au deuxième trimestre 1967 ne devrait pas se poursuivre au-delà de l'été, estiment, par ailleurs, les auteurs de l'étude. Mais la poursuite de la baisse de la consommation étant ainsi écartée, il reste deux possibilités envisageables: soit une reprise de la consommation correspondant à une attitude toujours prudente des ménages, soit une croissance plus franche à partir de la rentrée.

La réalisation de l'une ou l'autre hypothèse dépendra, dans une large mesure, de l'évolution du climat psychologique au cours des prochains mois.

Si cette évolution devenait favorable, le redressement de la demande des ménages pourrait être amplifié par plusieurs facteurs: utilisation des encaisses résultant de la restriction de la consommation, achats reportés d'une saison à l'autre (automobiles), etc.

## Les éléments d'une reprise

Une reprise assez nette de la consommation serait, dans les circonstances actuelles, très vite perçue par les commerçants. Elle rendrait les ventes supérieures aux livraisons et entraînerait un sensible dégonflement des stocks qui, actuellement normaux, seraient rapidement insuffisants.

La reprise de la demande rendrait, par répercussion, nécessaire un accroissement du potentiel productif de l'industrie. Sur ce plan-là, on a déjà noté que les perspectives exprimées par les chefs d'entreprises sont du même niveau que celles résultant de l'enquête effectuée auprès d'eux, en novembre 1966. Aucune révision en baisse des dépenses d'investissement pour 1967 n'a été décidée. L'activité des industries d'équipement devrait évoluer, au cours des prochains mois, moins défavorablement que ne le prévoient les chefs d'entreprises. En fin d'année, estime l'I.N.S.E.E., elle devrait même être relativement forte pour que soient livrés avant le 1er janvier 1968 les matériels donnant droit à une déduction fiscale sur investissements.

Une progression de l'activité au cours du second semestre est également attendue dans le bâtiment et les travaux publics. Cette progression devrait permettre le maintien des effectifs occupés actuellement et une production de la branche supérieure d'environ 5% en 1967 à celle de 1966, comme d'ailleurs il était prévu au début de l'année.



## une nouvelle conception de l'automobile: la Renault 16

En inventant la Renault 16, Renault a repensé l'automobile. Pour la première fois, une voiture est vraiment conçue, de l'intérieur en termes de confort et de sécurité d'abord. Venez la voir et surtout, essayez-la! L'audace, l'élégance, la pureté de sa ligne vous séduiront, mais c'est pour ses qualités profondes que vous l'aimerez.

Un moteur 1500 cm<sup>3</sup> en aluminium, 90 mph, des reprises brillantes: La Renault 16 est faite pour les longues étapes sans fatigue puisque tout est prévu pour le confort des passagers: une suspension particulièrement douce, une climatisation "par nappes d'air différentielles" qui laisse la tête au frais... et les pieds au chaud,

des sièges moelleux qui épousent la forme du corps. En Renault 16, vous découvrirez le vrai plaisir de rouler en toute confiance, l'esprit tranquille: tenue de route exceptionnelle, traction avant, freins haute sécurité, visibilité panoramique donnent une priorité absolue à la sécurité.

**Faites-lui passer un examen chez votre concessionnaire Renault le plus proche. (Il y en a plus de 150 de l'Atlantique au Pacifique).**

**Siège Social: 1305, boulevard Marie-Victorin, Saint-Bruno de Montarville, P.Q.**

**RENAULT**  **16**

# LA BOURSE

Communiqué par Greenshields Incorporated

La reprise d'été, qui avait fait progresser les indices boursiers nord-américains de plus de 8% — soit au-delà de leur maximum du début de moi — dans le court laps de temps de cinq semaines, commença à s'essouffler au début d'août.

Aux États-Unis, les signes avant-coureurs d'une reprise conjoncturelle, après 8 à 9 mois de rajustement sporadique et modéré dans le secteur civil, se sont multipliés en juillet et en août. La correction des stocks, source principale d'inquiétude, n'a pas entraîné de ralentissement général des affaires. Des dépenses militaires massives et des politiques monétaires et fiscales fortement expansionnistes ont contribué à contrecarrer l'impact de cette correction sur l'ensemble de l'activité économique. La situation des coûts et des prix est demeurée nettement inflationniste alors que les bénéfices continuèrent de subir une tension considérable.

C'est dans ce contexte d'une possible reprise au second semestre et d'un déficit gouvernemental substantiel, dû essentiellement au Vietnam, que le président Johnson a soumis au Congrès, le 2 août, une proposition visant à l'établissement d'une surtaxe temporaire de 10% à l'impôt sur les revenus des entreprises et des particuliers. Bien que le vote d'une telle proposition ne soit pas acquis d'avance au Congrès — et que les échéances suggérées par le Président puissent être modifiées — il n'en reste pas moins que cette mesure est hautement souhaitable. En permettant à l'économie de se rééquilibrer et aux besoins d'emprunt sans précédent du Trésor de se réduire, un substantiel rajustement à la hausse des taux d'imposition effectifs atténuerait les pressions qui s'exercent sur la politique monétaire et éliminerait les soupçons sur la nécessité éventuelle d'un contrôle direct pour maintenir l'économie à flot.

Quoiqu'une hausse des impôts aurait un effet immédiatement défavorable sur les bénéfices des entreprises, elle assurerait des marchés financiers plus équilibrés et une croissance économique plus stable dans l'avenir. Quant aux bénéfices, la plus grande menace, qui n'est pas simplement temporaire, réside dans une forte expansion des salaires, qui dépasse de loin les gains de productivité, et dans une pression qui vise à des conventions salariales en-

core plus libérales à l'avenir. Dans un tel climat d'inflation des coûts, la négociation actuelle dans l'industrie automobile prend une importance particulière. Mise à part l'éventualité d'une grève d'envergure, avec ses effets de perturbation de l'économie dans son ensemble, l'on s'attend à ce que les négociations dans le secteur de l'automobile influencent l'orientation des revendications salariales dans d'autres industries.

Le marché boursier se trouve ainsi pris dans l'état des perspectives peu encourageantes des bénéfices des entreprises — imputables en partie à une éventuelle augmentation temporaire des impôts et en partie aux pressions des coûts — et de l'inflation, qui continue de grignoter le pouvoir d'achat de la monnaie. La psychologie actuelle de l'investisseur indique que l'appréhension d'une inflation à long terme et le désir d'une protection par le truchement de placements en actions qui en découle, domineront la tendance boursière dans les mois à venir.

## Greenshields Incorporated



4 Place Ville Marie, Montréal

### *Tous Services Financiers*

- Ordres en Bourse
- Opérations sur le Marché Monétaire
- Souscription et Distribution de Titres
- Gestion de Portefeuille
- Recherche Économique et Financière

Montréal	Toronto	New-York	Londres
Ottawa	Québec	Winnipeg	Vancouver
Sherbrooke	London, Ont.	Calgary	Hamilton
Représentant à Zurich			

**PLUS QUE CENTENAIRE EN FRANCE,**

**LA**

# **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

La seule Banque de Dépôts Française aux États-Unis

***vous offre dans ses deux succursales de New York***

- **Succursale Principale : 66 Wall Street, New York 10005 - 269-4600**
- **Rockefeller Center : 15 West 50th Street, New York 10020 - 581-9630**

**un service bancaire complet et notamment :**

Transferts de fonds aux États-Unis et à l'étranger ;

Chèques de voyage, comptes de chèques, comptes d'épargne, etc.

# L'INDUSTRIE FRANÇAISE FACE À LA CONCURRENCE INTERNATIONALE

*A la dernière assemblée générale de la Compagnie de Pont-à-Mousson, M. Roger Martin, président, a prononcé une allocution intéressante dont nos lecteurs trouveront quelques extraits ci-dessous.*

« Les Français, comme tous les peuples de la terre, plus que tous les autres peut-être puisque la géographie les a placés au cœur des pays à haut degré de civilisation industrielle, parce qu'ils ont aussi un penchant naturel à contempler l'assiette du voisin, ont pris le départ dans la course échevelée à l'amélioration du niveau de vie. Certains philosophes penseront peut-être que cet objectif ne correspond pas nécessairement aux fins dernières de l'homme, mais je ne vois guère comment l'on pourrait contester qu'il soit le trait dominant de l'évolution actuelle de l'humanité. Ce qui est moins sûr c'est que les Français aient dès maintenant pleine conscience de ce que cette amélioration passe, en raison d'un mécanisme universel de compensation, par l'acceptation de certaines servitudes et par une indispensable expansion industrielle. Et c'est bien là que se noue le problème.

« L'expansion industrielle reste une affaire d'investissements. Elle est déterminée par la part du revenu national qui peut leur être consacré et c'est de l'industrie que dans une économie moderne vient l'essentiel du revenu national.

« Or, la France et son industrie portent dans un tel mécanisme le poids d'un passé particulièrement lourd. Deux fois en un demi-siècle ce pays a été ruiné par la guerre. La grande aventure coloniale lui a rapporté gloire et prestige peut-être, mais peu de profits, et tout récemment de lourdes charges de liquidation. La France porte aussi le poids de son agriculture et de la reconversion nécessaire des hommes pour lesquels celle-ci fut pendant longtemps un mode de vie et non une profession. Elle porte le poids d'une démographie soudain explosive, riche en elle-même de toutes les promesses de l'avenir, mais succédant à une longue, très longue période de dénatalité.

« Cette addition il faut la payer et seule l'industrie peut le faire mais il serait vain de croire que telle formule magique, telle signature de traité, peuvent suffire à l'en rendre capable.

« La concurrence est, j'en suis convaincu, le moteur essentiel du progrès industriel. La suppression des frontières, que les hommes peuvent réaliser en une nuit, ne peut cependant rien contre le facteur temps. Ceux qui ont voulu l'Europe sans frontières économiques n'ont pas pu ne pas être influencés par l'exemple américain. Peut-être n'ont-ils pas suffisamment médité le fait qu'avant son unité économique l'Amérique, au prix d'une guerre longue et sanglante, a fait il y a un siècle son unité politique et qu'ainsi et parallèlement, elle a créé — et mis cent ans à les faire — un marché immense et les colossales unités industrielles qui l'alimentent.

« Je ne crois pas qu'il puisse être question de refuser l'Europe sans frontière parce que la France, l'ayant choisie, ayant choisi d'y rechercher le moteur de l'amélioration de son niveau de vie, ne peut plus revenir en arrière.

« Mais entre ce fait et l'immense effort industriel qu'il implique tout n'est que théories, bulles brillantes de toutes les couleurs, qui ne peuvent qu'éclater au contact de la réalité.

« La réalité, celle à laquelle je crois, c'est que pour vivre la France doit maintenant penser à son industrie, et d'abord à elle. Elle doit produire mieux et davantage et, ce qui va de pair, elle doit vendre plus et étendre ses implantations commerciales dans le monde entier. Un ministre disait récemment que l'indépendance nationale ne se défend plus sur les champs de bataille, mais dans les laboratoires de recherches. Il omettait, mais il le pensait sûrement, de dire que les laboratoires de recherches ne peuvent vivre que par l'industrie.

« C'est sans doute cela la véritable révolution, la mobilisation totale à laquelle il faut convier les Français.

« Il serait facile de démontrer que l'opinion publique a mis longtemps, trop longtemps, à com-

prendre le monde industriel tel qu'il est né au dix-neuvième siècle. Qu'on ne pense pas surtout que j'accuse telle catégorie plutôt que telle autre. C'est le moment de l'année où les Présidents Directeurs Généraux saisissent volontiers l'occasion de faire remontrance ou de donner conseil aux gouvernants. Je me garderai de le faire parce que je crois qu'on a le gouvernement que l'on mérite et que si les gouvernements ont mis si longtemps à penser à l'industrie, et y pensent encore trop peu, c'est que les Français, je dis tous les Français, sont restés longtemps sans y penser eux-mêmes.

« Aujourd'hui il n'y a plus un moment à perdre. Il n'est plus temps de philosopher : il faut industrialiser ce pays, ou il faut se résigner à ce qu'il perde et son corps et son âme, dans le monde qu'il se bâtit.

« La bataille qu'il faut livrer peut à beaucoup paraître sans gloire, mais c'est bien pour cela qu'elle est une révolution et que l'effort à fournir est d'abord et avant tout psychologique. Il ne peut aboutir que si toutes les énergies sont mobilisées et se conjugent pour la mener à bien ».

# LANCÔME

PRODUITS DE BEAUTÉ  
ET PARFUMS



Agents : COSMEX LIMITÉE  
MONTRÉAL

# PEUGEOT

**GARANTIE 24 mois ou 50,000 milles**

**ROGER BUNER AUTOMOBILES**

27, boul. Sainte-Rose, Sainte-Rose  
Tél. : 625-4357

## POUR VOS VACANCES OU VOS VOYAGES D'AFFAIRES



voyez la  
**S.N.C.F.**  
avant votre départ.

VITESSE • EXACTITUDE • CONFORT

**LES CHEMINS DE FER FRANÇAIS  
SONT À VOTRE SERVICE**

*Pour tous renseignements:  
sur billets à prix réduits, Eurailpass, etc.,  
consultez votre agence de voyage ou les bureaux de la*

**SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS**  
Chambre 436, 1500, rue Stanley, Montréal, Tél.: 288-8255

# LES BOURSES FRANCE-QUÉBEC

Le ministère de l'Éducation du Québec, aux termes de l'accord de coopération franco-québécois, offre pour l'année 1967-1968, des bourses de perfectionnement aux étudiants de France pour la poursuite d'études supérieures dans les universités françaises du Québec. Une cinquantaine de bourses seront attribuées.

## a) Conditions d'admissibilité

L'étudiant devra :

- remplir une formule de demande de bourse ;
- produire son dossier (attestation de ses diplômes et un relevé de notes) ;
- présenter un exposé succinct de ses projets d'études ;
- obtenir, au terme de la présente année universitaire une licence ou un diplôme (titre) équivalent, ou,
- être porteur d'une licence ou d'un diplôme équivalent d'une université, grande école ou institut français ;
- s'engager à s'inscrire dans une université française du Québec afin d'y poursuivre des études à temps complet pour l'obtention d'une maîtrise (diplôme d'études supérieures) ou d'un doctorat dans la matière de son choix.

## b) Inscription des candidats

Tout candidat peut obtenir les formules de candidature à une bourse France-Québec en s'adressant au :

Ministère des Affaires étrangères,  
Direction générale des affaires culturelles  
et techniques,  
Service des bourses,  
23, rue La Pérouse — Paris (XVIe).

Les dossiers de tous les candidats devront parvenir au ministère des Affaires étrangères, avant le 31 décembre 1966. La liste des titulaires sera rendue publique en juin.

Dès que le candidat aura été avisé qu'il est bénéficiaire d'une bourse, il devra dans le plus bref délai s'inscrire à l'université de son choix. Le boursier devra par la suite produire au Service de la coopération du ministère de l'Éducation du Québec le certificat d'admission à ladite université.

## c) Renseignements

Pour tout renseignement, le candidat voudra bien communiquer avec :

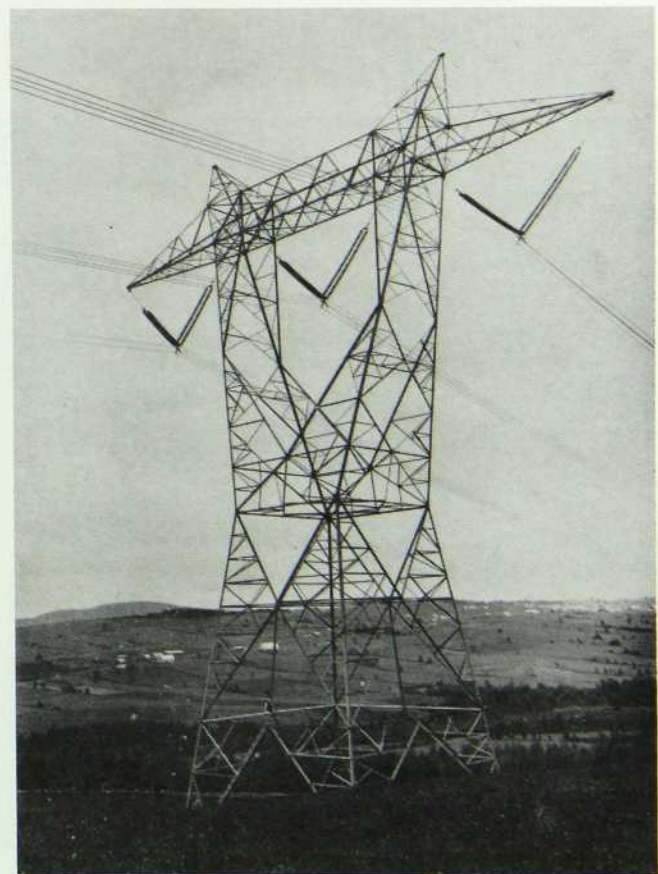
La Délégation générale du Québec,  
66, rue Pergolèse, Paris (XVIe)

Ministère des Affaires étrangères,  
Direction générale des affaires culturelles  
et techniques,

Service des bourses,  
23, rue La Pérouse — Paris (XVIe).

## d) Choix des titulaires

Tous les dossiers des étudiants français transmis par le ministère des affaires étrangères de France, seront instruits par un jury québécois dont les décisions sont sans appel. Le jury tiendra non seulement compte de l'excellence du dossier mais également du programme d'études du candidat et des possibilités des universités françaises du Québec. Le cumul des bourses n'est pas permis au candidat.



Pylône de l'Hydro-Québec pour le courant à haute tension.

#### e) Montant des bourses

- Deux cent cinquante dollars canadiens, par mois, pour un titulaire célibataire.
- Trois cent cinquante dollars canadiens, par mois, pour un titulaire marié.

Le Gouvernement du Québec prendra à sa charge les frais de scolarité, les frais de voyage, aller-retour, du pays d'origine au lieu d'études.

#### f) Service d'accueil

Dès son arrivée au Québec, le titulaire d'une bourse France-Québec sera l'objet d'une attention toute particulière. Tout au long de ses études, un service sera à sa disposition pour l'aider à profiter pleinement de son séjour au Québec.

#### g) Dispositions générales

##### 1. durée de la bourse :

Les bourses valent pour une année universitaire. Elles seront cependant renouvelables pour une année ou deux sur justifications.

##### 2. vacances :

Dans le cas de renouvellement de sa bourse, les vacances du boursier seront d'un mois. Durant les autres mois, il devra rester à la disposition des autorités de l'université pour effectuer des recherches ou des travaux afférents à la vie universitaire.

#### 3. mode de paiement :

Dès son arrivée au Québec, le titulaire recevra un premier versement (allocation du premier mois et remboursement des frais de voyage aller). Les autres versements seront effectués au début de chaque mois. Le ministère acquittera lui-même les frais de scolarité.

#### 4. famille du boursier :

Les bourses ne prévoyant aucune indemnité de frais de voyage pour l'épouse et les enfants, les boursiers désirant venir au Québec avec leur famille devront, avant leur départ de la France, s'assurer qu'ils peuvent assumer cette responsabilité financière.

#### 5. formalités d'immigration :

Afin de se conformer aux exigences des lois canadiennes de l'immigration, le boursier est prié de se renseigner, soit à la Délégation générale du Québec, soit à l'Ambassade du Canada ou à tout Consulat canadien en France.

#### 6. assurances :

Le Gouvernement du Québec se chargera d'assurer l'étudiant français contre les frais médicaux et les frais d'hospitalisation, pour toute la durée de sa bourse.

## LA REGIE AUTONOME DES TRANSPORTS PARISIENS

construit son « Réseau Express Régional »



Station « Nation » — longueur : 225 m largeur : 25 m  
La construction de cette station progresse à la cadence de 0,80 m par jour ;  
la voûte et les culées doivent être terminées à l'automne 1967.

# LES ÉCHANGES CULTURELS CANADA-FRANCE

Par l'entremise du Conseil des Arts du Canada, le gouvernement fédéral offre pour l'année 1967-68 des subventions aux institutions universitaires et culturelles canadiennes, désireuses d'inviter des professeurs d'université, des intellectuels ou des artistes éminents dans le cadre des échanges culturels avec les pays francophones.

Au titre de son programme d'échanges culturels avec la France, la Belgique et la Suisse, le Gouvernement du Canada subventionnera la venue au Canada en 1967-1968, de quelques professeurs d'universités, intellectuels ou artistes éminents dont le concours sera nommément sollicité par des institutions universitaires ou culturelles canadiennes. Le Gouvernement du Canada prend à sa charge les appointements du visiteur jusqu'à concurrence de \$1,000 par mois ainsi que ses frais de passage.

Les institutions qui désirent bénéficier des subventions du gouvernement canadien sont invitées à présenter leur demande par l'entremise de leur recteur avant le 1er janvier 1967 au Conseil des Arts, 140, rue Wellington, Ottawa, en indiquant la spécialité du visiteur, le but de sa visite au Canada, la durée du séjour, l'indemnité recommandée et en joignant à la demande son curriculum vitæ.

Les institutions auront intérêt à s'assurer au préalable que l'artiste ou le professeur qu'elles comptent inviter sera éventuellement disposé à venir au Canada.

Sur proposition d'un jury formé par lui, le Conseil des Arts du Canada transmet aux professeurs et aux artistes choisis l'invitation de venir au Canada.

On voudra bien noter que, selon l'esprit du programme, les visiteurs sont appelés à jouer auprès des institutions bénéficiaires un rôle d'appoint et non de suppléance. Ne seront donc pas retenues les demandes qui visent à pourvoir un poste provisoirement laissé libre par son titulaire. Le programme atteindra au contraire les buts qui lui ont été fixés s'il favorise la venue au Canada de personnalités de premier plan qui pourront, en marge de ce qui se fait normalement dans nos institutions, faire bénéficier la communauté artistique ou universitaire du fruit de leurs recherches.



ACTIF : \$4,000,000

## COMME...

L comme La PAIX  
A comme ASSURANCES  
P comme PROTECTION  
A comme AUTOMOBILE  
I comme INCENDIE  
X comme... Il vous plaira !

## LA PAIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA

vous servira COMME...

aucune autre Compagnie ne le fera !

465, rue Saint-Jean, Montréal - 844-8632

## GUERLAIN

PARFUMEUR - PARIS



*Shalimar — Chant d'Arômes*  
*L'Heure Bleue — Vol de Nuit*  
*Mitsouko — Habit Rouge*

Agents au Canada

**VINANT**  
LIMITED

Montréal



hommages de

**POULENC** LTÉE

FABRICANTS DE SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES



8580 ESPLANADE, MONTRÉAL 11

**ASSELIN, BENOÎT, BOUCHER,  
DUCHARME, LAPOINTE**

**Ingénieurs-Conseils**

**ASSOCIÉS**

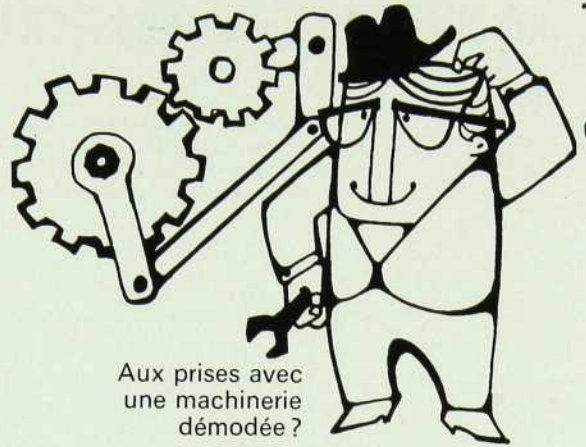
M. Hector Asselin, ing.  
M. Marc Benoît, ing.  
M. Raymond Boucher, ing.  
M. André Ducharme, ing.  
M. Gérard A. Lapointe, ing.

**SOCIÉTAIRES**

M. Alban M. Deschênes, ing.  
M. Frédéric Dréville, ing.  
M. Robert Garneau, ing.  
M. D. L. Harris, ing.  
M. G. Edgar Ransom, ing.

**Tél. : 931-1731**

**4200 ouest, boul. Dorchester, Montréal**



Aux prises avec  
une machinerie  
démodée?

LE SYSTÈME DE FINANCEMENT

# RoyNat

EST À VOTRE SERVICE

Prêts de \$25,000 à \$1,000,000 — ou plus — pour tout projet commercial ou industriel. Périodes de remboursement jusqu'à 15 ans.

Consultez RoyNat Ltée, Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg, Régina, Calgary ou Vancouver.

ou toute succursale de :

LA BANQUE ROYALE DU CANADA  
LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE  
CANADA TRUST  
TRUST GENERAL DU CANADA  
MONTREAL TRUST COMPANY

Câble : STARBER, Montréal Telex 01-2169

## St-Arnaud & Bergevin Ltée

Courtiers en douanes. Expéditeurs internationaux.  
Dédouanement à tous les ports canadiens.

**118, rue Saint-Pierre, Montréal**

**Téléphone : 844-1561\***

★

SUCCURSALES :

**Montreal Truck Sufferance  
Warehouse**

7403, boul. Newman,  
Lasalle, P. Q.

**Intermediate Terminals  
Warehouse**

6378, Chemin Côte de Liesse,  
Montréal, P. Q.

**Air Cargo Terminal**

Aéroport de Montréal,  
Dorval, P. Q.

★

Membre de la Chambre de Commerce Française au Canada

# CRÉATION À MONTRÉAL D'UN CENTRE D'ÉTUDES ET DE DOCUMENTATION EUROPÉENNES

Un Centre d'Études et de Documentation Européennes vient d'être créé à l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal. Ce Centre a été inauguré le 10 septembre en présence de M. Jean Roy, président de la Commission des Communautés Européennes, MM. Albert Coppe et Guido Colonna di Paliano, membres de cette Commission, M. Christian Calmes, secrétaire général du Conseil des Ministres des Communautés Européennes, et Alain Poher, président du parlement européen. Le directeur du centre est M. Louis Reboud, professeur à l'École des Hautes Études Commerciales.

Dans son allocution aux invités, le premier directeur du Centre d'études et de documentation européennes, M. Louis Reboud, professeur aux HEC, a déclaré que « par ses données géographiques, ethniques, économiques, intellectuelles et culturelles, la ville de Montréal est particulièrement destinée à être le lieu de passage de plus en plus obligé des courants d'échanges de tous genres qui vont d'un côté à l'autre de l'Atlantique », ainsi qu'en témoigne l'Expo.

Loin de concurrencer les bureaux de la Communauté européenne aux États-Unis, le nouveau centre

visera à renforcer leurs efforts. La résolution par laquelle les HEC créent le centre stipule qu'un de ses objectifs sera de « faire connaître au Québec, au Canada et plus généralement en Amérique du Nord les raisons, les objectifs, les réalisations et les problèmes des Communautés européennes ».

Le centre veut aussi susciter des recherches, fournir de la documentation, et faciliter les contacts et l'examen des problèmes communs.

Le centre sera rattaché à l'Institut d'économie appliquée que dirige M. François-Albert Angers. Son secrétariat sera domicilié aux HEC et M. Raynald Joubarne, attaché de recherche à cette école, en sera le premier secrétaire général.

De plus, un comité de conseillers a été formé, groupant des juristes et économistes du monde universitaire de Montréal. En fait également partie M. R. Matthews, directeur de recherche au Canadian-American Committee de la Private Planning Association of Canada.

Le centre prévoit organiser un système d'échanges avec les bibliothèques des universités McGill, Montréal et Sir George Williams.

## Les Éditions Françaises Inc.

Agents Généraux pour le Canada  
de la

**LIBRAIRIE LAROUSSE**

Siège Social :  
192, rue Dorchester,  
Québec 2, P.Q.

Succursale :  
8440, boul. Saint-Laurent, chambre 301  
Montréal 11, Qué.

## MAHEU, NOËL, ANDERSON, VALIQUETTE & ASSOCIÉS

*Comptables agréés*

507, Place d'Armes, Montréal 1

Tél. : 842-6651 842-9709

J. Emile Maheu, C.A.  
Bernard Robert, C.A.  
A. R. Faggiolo, C.A.  
Gilles Yergeau, C.A.  
Claude Henry, C.A.

Jean Valiquette, C.A.  
Roméo Carle, C.A.  
Guy Amideneau, C.A.  
André Côté, C.A.  
Roméo Grenier, C.A.

J. Charles Anderson, C.A.  
Adonias Dagenais, C.A.  
Guy Landry, C.A.  
Marcel Lamontagne, C.A.  
Gilles Murray, C.A.

Rodolphe Maheu, C.A.  
Marcel Hurtubise, C.A.  
Lucien Jarry, C.A.  
Michel Riccio, C.A.

SOCIÉTÉ NATIONALE AFFILIÉE : Collins, Love, Eddis, Valiquette & Co., Comptables agréés  
Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto, Montréal et autres villes au Canada  
Représentants en Grande-Bretagne et aux États-Unis d'Amérique

# JOURNÉES SCIENTIFIQUES FRANÇAISES À MONTRÉAL

Du 19 au 22 septembre, dans le cadre d'une brillante « semaine scientifique française », quelques-uns des savants et des universitaires français les plus réputés dans le monde ont donné à Montréal — soit au Pavillon de la France à l'exposition universelle, soit à l'université de Montréal — une quinzaine de conférences. Il suffit de mentionner les noms de Alfred Kastler, prix Nobel de physique, membre de l'Institut de France, de Louis Emberger, directeur du Centre d'études phytosociologiques et écologiques de C.N.R.S., de Blanc-Lapierre, directeur du laboratoire de l'accélérateur nucléaire d'Orsay, de Erwin Bertaut, directeur scientifique au C.N.R.S., des professeurs Drach (Sorbonne), Pauthenet et Aubert (Grenoble) Cohen-Tannoudji (Paris), etc. pour mesurer la qualité de la délégation et l'importance de l'événement.

A l'université de Montréal, trois conférences ont été prononcées les 19, 20 et 21 septembre, respectivement par MM. Louis Emberger (le rôle de l'écologie dans le monde moderne), Alfred Kastler (le principe du Laser), Pierre Drach (la pénétration de l'homme dans les profondeurs marines). Alors que ces grandes conférences étaient destinées au grand public cultivé aussi bien qu'aux spécialistes, celles qui ont eu lieu au pavillon de la France présentaient un caractère plus technique. Voici la liste de ces exposés.

Le 19 septembre — « État actuel des recherches et applications en France dans le domaine des lasers à gaz », par M. Laures, chef des laboratoires de recherches C.G.E. sur les lasers à gaz. À 15 h, « Les applications industrielles du laser », par M. Maillet, chef du groupe des applications industrielles du laser.

Le 20 septembre — « Les méthodes optiques des résonances de radiofréquences », par M. Alfred Kastler, professeur à la faculté des sciences de Paris. « Optique quantique, pompage optique : interactions entre l'atome et le champ électromagnétique, processus de relaxation », par M. Claude Cohen-Tannoudji, professeur à la faculté des sciences de Paris.

Le 21 septembre — « Anisotropie magnétocristalline : ordre directionnel dans les alliages binaires ferromagnétiques », par M. Guy Aubert, professeur à la faculté des sciences de Grenoble. « Configurations magnétiques par diffraction neutronique : structures cristallographiques à lacunes ordonnées », par M. Erwin Bertaut, directeur scientifique du Centre National de la recherche scientifique. — « Propriétés

magnétiques des chromites de terres rares, et des alliages à base de terres rares. Production des champs magnétiques intenses », par M. René Pauthenet, professeur à la faculté des sciences de Grenoble. — « Influence de la structure microscopique des ferrites sur leurs propriétés magnétiques. Propriétés magnétiques des couches minces », par M. Roger Vautier directeur de recherches au C.N.R.S. (laboratoire de magnétisme et de physique du solide).

Le 22 septembre — « Création et détection d'un moment magnétique longitudinal et d'un moment magnétique transversal des atomes » par M. Alfred Kastler. — « Les méthodes optiques d'orientation nucléaire », par M. Bernard Cagnac, professeur à la faculté des sciences de Paris. — « Les anneaux de stockage et de collision à électrons et positrons », par M. André Blanc-Lapierre, directeur du laboratoire de l'accélérateur linéaire d'Orsay.

---

## CENTRE DE DIFFUSION DE LA DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE FRANÇAISE AU QUÉBEC

M. Girollet, directeur de ce Centre, nous informe que nos membres peuvent trouver au Centre les revues françaises les plus récentes et obtenir par son intermédiaire la reproduction de documents scientifiques et techniques. Rappelons que le Centre, créé dans le cadre de la convention de coopération technique conclue entre le ministère de l'Éducation du Québec et l'Association pour l'organisation des stages en France (A.S.T.E.F.), est situé au 2815 Maplewood, Montréal. Tél.: 731-3503.

---

## EXPORTER AU CANADA

Sous ce titre, Air France a publié une brochure d'information à l'intention des industriels et des exportateurs français qui s'intéressent au Canada. Après avoir donné des renseignements généraux sur l'économie et la géographie de ce pays, cette brochure fournit des informations de caractère pratique sous les rubriques suivantes: 1. - Comment prendre contact avec le marché canadien. 2. - Comment expédier vos marchandises au Canada. 3. - Quelles sont les formalités douanières canadiennes. 4. - Le système bancaire canadien.

# THE DYNAMICS OF THE EUROPEAN COMMUNITY

Just a few weeks ago we celebrated the tenth anniversary of the Treaty of Rome — more than commercial treaty — and of the European Economic Community — more than a free trade area. This point must be made clear. Sometimes those in constant touch with world trade may underestimate the need for the hand of State to guide economic activity (a single hand, not a new one at every hundred kilometers).

Because Europe is not a federal State today, we do not yet have a European internal market. But we can build this market by bringing the elements together, one by one. This process started 10 years ago when the Treaty of Rome called into being a community of States, one type of economic federation. This Economic Community is political, democratic, and dynamic.

## Institutions Reveal Political Nature of Community

The political foundation of the Community is expressed most strongly in its institutions. Through them, the Community releases the dynamic power inherent in the integration process. On their interaction, the outcome of European integration depends.

The Councils of Ministers, composed of representatives of the six Governments, makes the most important decisions and is, therefore, first and foremost, the Community's legislature. The Commission, the independent executive branch, is invested with the exclusive right to initiate legislation, without instructions from the Governments. Responsible only to the European Parliament, the Commission represents the interests of the Community. Finally, the Court of Justice protects the Community order against infringements and ensures that all — the six European States and their citizens — shall obey the law and enjoy its protection.

In the European Parliament the Community will of the six peoples finds free and independent expression. Thus, the Community has the basic attributes of democratic legitimacy. Although the Parliament still lacks real law-making powers and sovereignty in budgetary matters, the Treaty does contain strict provisions under which it must be consulted and its Committees have come to form an important instrument of surveillance. The Parliament's powers of control culminate in a vote of no confidence. The Parliament — and only the Parliament — has the power to dismiss the members of the Commission.

Our European work by pre-empting the future, also reflects the political nature of the Community.

Every policy is only as strong as the hope it embodies. The Treaty of Rome is not pandect, no legal code, no guarantee of the *status quo*. European integration is a process. It is movement wherever we come into contact with it. Everything we do is done with an eye on the year 2000, when the world and the conditions of our individual and collective lives will be fundamentally different. Our young people will live to see a political map of Europe that does not look like a patchwork quilt.

## Four Main Elements Impel Community Towards Future

But how do we assure movement towards a future situation? There are four main lines of advance.

- The Community can only be built in stages. The vast field covered by the Rome Treaty and its nature as an outline treaty necessitate the constant search for agreement on matters not covered when the Treaty was negotiated; when it was completely impossible to make final arrangements for every field of integration. As an outline treaty, the Treaty of Rome differs appreciably from earlier integration treaties such as the one for the Coal and Steel Community. From the very first day there has been a strict legal obligation to apply the Treaty of Rome, but its implementation has more often than not required a political choice.
- A second dynamic element is the dialogue between the institutionalizer common interest, the Commission, and the federal organ, the Council of Ministers. The privilege, the monopoly, and indeed the duty to initiate this dialogue belong to the Commission. It opens when the Commission submits a proposal to the Council of Ministers. In addition to supporting

**PEUGEOT**  
**GARANTIE 24 mois ou 50,000 milles**

**ROGER AUTOMOBILES LTÉE**

4269 ouest, Ste-Catherine Tél. : 932-2925

the proposal in Council meetings, the Commission must occasionally act as the intermediary for compromise.

- A third dynamic element is the conflict of special interests built into the integration process. Like the weights of a clock, they keep it in perpetual movement as different economic sectors bring their views to the attention of the institutions involved.
- A fourth dynamic element is the logic of the facts. How, for example, can capital movements be fully liberalized without common concepts in the monetary and currency fields? We have made a pact with the frightening and irresistible power of logic. The material logic of the facts of integration urges us relentlessly on from one step to the next, from one field to another.

### The Community—The Vanguard of Political Unity

Because economic integration is an autonomous process, its success does not necessarily depend on merging the Community members' foreign and defense policies, still hidebound by historical particularism. However, it does influence these areas of policy by creating a "bias" in favor of political union, a "bias of reason". Although a politically united Europe, the European federation, will not just

"happen" upon the completion of economic integration (There aren't any automatic developments in politics), economic integration will help attain this objective.

A common trade policy will influence areas of non-economic foreign policy remaining within the national competence. The effects of common European initiatives to promote scientific research and technological development will be limited if they exclude the extensive and complex armaments industry. This in turn will influence the defense policies of the member states.

Even in the economic sphere, Europe's role in the world depends on its unity. The Community made great concessions to align its position with the wishes of its partners in the Kennedy Round. Without our unified economic policy and without our great new bargaining power, fully reciprocal comprehensive liberalization of world trade would be impossible. The acid test of the Kennedy Round will not be forgotten.

### Geographical Extension of the Community

The geographical extension of European integration, another product of the Community's dyna-



**Café de Paris :**

Somptueusement décoré dans le style Louis XVI

**avec son Lounge Bar :**

Thé - Cocktails

**et son Restaurant :**

Déjeuner - Dîner

**Bar Maritime :**

Spécialité : poisson

**Ritz Café :**

Petit déjeuner, déjeuner et dîner  
à prix modérés

**Salle Ovale :**

Buffet — Dimanche soir (6 à 9 p.m.)  
Trio Arys

COMITÉ NATIONAL  
des  
VINS DE FRANCE

JOUR SANS VIN ?  
JOUR DE CHAGRIN!!!



Prenez du vin à chaque repas. C'est  
un peu de bonne humeur et une  
aide précieuse pour votre digestion.

Les vins de France sont les meilleurs

2060, rue Mackay,  
937-9135

Montréal

Brochure gratuite envoyée sur demande.

mics, also confirms its course as the right one. The historically significant decisions of the British Government and the Government of Denmark and Ireland to negotiate again for admission find us prepared. The negotiations of 1961-63 are fresh in our memories although a great deal has changed since then.

Community structures have solidified during and because of crises. The common agricultural policy no longer exists only on paper. The common external tariff is complete. The customs union will be an accomplished fact in 14 months. Today, membership in the Community means accepting not only the spirit and the letter of the Rome Treaty with its ultimate political goals, but also the laws of its institutions.

We are pleased to see that the British Government also accepts this viewpoint and is prepared to base its negotiations on it. (By this I do not mean to exclude the possibility of transitional arrangements.) No longer does the British Government face a united opposition in its own country. The Government recognizes accession to the European Community as a political decision, first of all, and as an economic decision, secondarily. The British Government's emphasis on the political nature of its decision is encouraging.

Equally clear is the interest in a unified, large European commercial market, expressed in the European Free Trade Association *communiqué* of April 28, 1967. Today, more distinctly than in 1962, there are two lines of thinking on European integration, so that it may be possible to deal with them more adequately in the future. One group of states wants to overcome vested interests in the area of commercial policy and achieve political fusion. On the other side, we see a line of development directed more by economics and, especially, commercial policy.

### The Lessons of the Community's Past

These applications put the spotlight again on the question of what kind of Community we want. Once again, Europe stands at a fork in the road. The right road will exact dogged patience and constructive optimism of every one of us. Admittedly, no cut-and-dried formula yet exists on how to establish political union, no specific method of integration on which the member states agree. But a fund of constitutional experience does exist, built up by the European Communities.

This experience shows that only an independent embodiment of the Community interest, vested with real powers, can prevent cooperation from running into a dead end. The driving force of economic unification has been the European Commission's right of initiative. By its presence at negotiations between the Governments, the Commission has acted in the important role of mediator. Another equally important part of this constitutional experience is the realization that only the equality of all Europeans, and their states can guarantee long-term stability and continuity.

The Europe of the European Community has proven its value as the nucleus of European unification. The influence of that Europe extends beyond the Yalta line which divides all of Europe. Once the customs and agricultural unions are complete, the European Economic Community will become a factor impossible to ignore in economic relations with Eastern Europe. By hard, intensive and resourceful work to remove the many small and large obstacles hampering the development of these economic relations, the European Economic Community will be able to contribute towards easing tensions in Europe. European unification threatens neither the Soviet Union nor anyone else. Every step toward European unity could achieve what no bi-polarization of world power, no disarmament conference, and no "European security system" can bring about: exorcism of the dangers inherent in frontiers and the establishment of true peace in troubled Europe.

President Kennedy once described European integration as the most constructive political achievement in our century. It has made an unparalleled contribution to the material well-being of the peoples of Europe, and proven that even after two catastrophic wars even in so complicated and interest-ridden sphere as socio-economic activity, unity is possible in Europe. After nearly ten years of practical experience, the European Community stands as an example of an organizational principle demonstrably appropriate for the unity of peoples. It provides new evidence daily that there can be a European Community and that it works.

We do not know whether man's age-old dream of "one world" will ever be realized, or whether national frontiers can or should be eliminated. We know only that to keep the peace and make it strong we must deprive national frontiers of their power to harm. Our work to unite Europe is a mighty work of peace, our deepest satisfaction, and our greatest pride.

("Europe Community", June 1967)

Président : Jacques Racine

**C. E. Racine & Cie**  
**LIMITÉE**

1909 - 1967

Courtiers en Douane  
et Transitaires

Membre de la Chambre de Commerce Française  
au Canada



Edifice Board of Trade  
**300, rue du Saint-Sacrement**  
Montréal 1

Téléphone : 849-5291

**Raymond, Chabot,  
Martin, Paré & Cie**

Comptables Agréés

Jacques Raymond, C.A.  
Guy Chabot, C.A.  
Guy Martin, C.A.  
Jacques Paré, C.A.  
Jean Brissette, C.A.  
Philippe Rondeau, C.A.  
Jacques Girard, C.A.  
Jean-Pierre Roy, C.A.  
Gilles St-Pierre, C.A.  
Claude St-Denis, C.A.  
Robert Gagnon, C.A.  
Serge Saucier, C.A.  
Gabriel Groulx, C.A.  
Germain Chapdelaine, C.A.  
Robert Huot, C.A.  
Michel Guertin, C.A.  
Camille Benoît, C.A.

Comptables Agréés

**La Tour de la Bourse, Montréal 3, Qué.**

**L'ORÉAL**  
**DE PARIS**

PRODUITS CAPILLAIRES  
DE HAUTE RÉPUTATION  
UTILISÉS  
DANS  
LES MEILLEURS  
SALONS DE COIFFURE

COSMAIR (CANADA) LIMITED  
HAMILTON, ONTARIO

**PEUGEOT**

**GARANTIE 24 mois ou 50,000 milles**

**GRANDS GARAGES DU QUÉBEC**

306 est, rue Saint-Zotique Tél. : 273-9105  
2955, boul. Laurentien Tél. : 331-0362

**PEÑARROYA CANADA LIMITÉE**

*Filiale de la Société Minière et  
Métallurgique de Peñarroya (Paris)*

**Exploration et  
Développement Minier**

**Bureau Principal**

**126, rue Saint-Pierre, Québec 2, P.Q.**  
**Tél. : 692-1845**

# CALENDRIER DES EXPOSITIONS SPÉCIALISÉES

## EN FRANCE

**1er - 9 octobre** — Parc des Expositions, Porte de Versailles, 75-Paris-15e — Salon International de l'Équipement des Commerces et des Métiers — Administration: 42, rue du Louvre, 75-Paris-1er, M. Devos, 488-40-31.

**5 - 15 octobre** — Parc des Expositions, Porte de Versailles, 75-Paris-15e — Salon International de l'Automobile — Administration: 34, boulevard Haussmann, 75-Paris-9e, M. Mautin, 770-46-25.

**7 - 22 octobre** — Parc des Expositions, Porte de Versailles, 75-Paris-15e — Salon du Mobilier et de la Décoration — Administration: 22, avenue Franklin-Roosevelt, 75-Paris-8e, M. Breton, 359-90-02.

**11 - 22 octobre** — Parc des Expositions, 31-Toulouse — Quinzaine des Arts Ménagers, de l'Enfance et de la Radio-Télévision — Administration: 4, rue Joux-Aigues, 31-Toulouse, M. Sicre, 52-62-06.

**12 - 21 octobre** — C.N.I.T., 4, place de la Défense, 92-Puteaux — Salon International de l'Équipement de Bureau - SICOB — Administration: 6, place de Valois, 75-Paris-1er, M. Hermieu, 236-99-40

**12 - 23 octobre** — Parc des Expositions, Porte de Versailles, 75-Paris-15e — Salon Technique International de l'Équipement Hôtelier, du Matériel de Cafétérie et des Industries Connexes - EQUIP'-HOTEL — Administration: 13, rue de Liège, 75-Paris-9e, M. Willard, 874-55-11.

**4 - 7 novembre** — Parc des Expositions, Porte de Versailles, 75-Paris-15e — Salon de la Mode Infantile — Administration: 11, rue Anatole-de-la-Forge, 75-Paris-17e, M. Mangeret, 380-73-41.

**4 - 9 novembre** — Parc des Expositions, Porte de Versailles, 75-Paris-15e — Salon International du Prêt-à-Porter Féminin — Administration: 35, rue Étienne-Marcel, 75-Paris-1er, M. du Roselle, 236-87-82.

**5 - 13 novembre** — Parc des Expositions, Porte de Versailles, 75-Paris-15e — Salon du Bricolage — Administration: 42, rue du Louvre, 75-Paris-1er, M. Devos, 488-40-31.

**23 novembre - 3 décembre** — C.N.I.T., 4, place de la Défense, 92-Puteaux — Salon International de la Construction et des Industries du Second Oeuvre - BATIMAT — Administration: 1, avenue Niel, 75-Paris-17e, M. Le Prince, 425-96-98.

**10 - 14 novembre** — Parc des Expositions, Porte de Versailles, 75-Paris-15e — Salon International de la Photographie, du Cinéma et de l'Optique — Administration: 5 bis, rue Jacquemont, 75-Paris-17e, M. Siffre, 627-47-29.

**24 novembre - 4 décembre** — Parc des Expositions, Porte de Versailles, 75-Paris-15e — Salon International de l'Équipement Blanchisserie - Teinturerie — Administration: 126, rue de Picpus, 75-Paris-12e, M. Clausse, 307-98-75.

**Janvier 1968** — Parc des Expositions, Porte de Versailles, 75-Paris-15e — Biennale Internationale des Matériels et Fournitures pour la Fabrication des Meubles, Sièges et Articles de Literie - APPRO-MEUBLE — Administration: 22, avenue Franklin-Roosevelt, 75-Paris-8e, M. Breton, 225-24-84.

**Avril - Mai 1968** — C.N.I.T., 4, place de la Défense, 92-Puteaux — Biennale Française de la Machine-Outil et de l'Équipement Mécanique de l'Usine — Administration: 20, rue Carpeaux, 92-Puteaux, M. Ollive, 722-78-10.

**Mai 1968** — C.N.I.T., 4, place de la Défense, 92-Puteaux — Salon International de la Chimie — Administration: 28, rue Saint-Dominique, 75-Paris-7e, M. Ellefsen, 468-10-73.

**Mai 1968** — 93-Le Bourget — Salon International du Matériel de Travaux Publics et de Bâtiment — EXPOMAT — Administration: 1, avenue Niel, 75-Paris-17e, M. Le Prince, 425-96-98.

**Mai 1968** — 56-Lorient — Biennale Internationale des Pêches — Administration: Boîte postale 147, 56-Lorient, M. Ducassou, 64-39-93.

**Mai - Juin 1968** — 06-Cannes-Mandelieu — Salon International de l'Aviation Générale — Administration: 18, boulevard Maillot, 92-Neuilly, M. Reuter, 073-02-19.

**27 octobre - 4 novembre 1968** — Au Palais du C.N.I.T. à Paris, 121 boul. Haussmann — Le Salon International de l'Alimentation.

## WESTMOUNT REALTIES CO.



Fondé en 1910

- RÉSIDENCES
- HYPOTHÈQUES
- PLACEMENTS IMMOBILIERS

**G. C. GAGNON** Tél.: 935-8541  
1367, avenue Greene, Montréal, Canada

## SWISS CORPORATION FOR CANADIAN INVESTMENTS LIMITED

(Compagnie Suisse d'Investissements Canadiens, Ltée)  
Filiale de la Société de Banque Suisse, Bâle

•  
ACHAT ET VENTE  
DE VALEURS MOBILIERES  
GARDE ET GESTION DE TITRES  
RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Adr. télégr. : Swisinvest — Telex : 01-20171  
360 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal

## RIEL, BISSONNETTE, VERMETTE & RYAN AVOCATS et PROCUREURS

Tour de la Bourse  
800, Square Victoria — Suite 2104  
Montréal 3.

Maurice Riel, c.r.  
Clermont Vermette  
Jaime W. Dunton

Albert Bissonnette, c.r.  
Gerald J. Ryan, c.r.  
Jean-Louis Tétrault

Conseil  
Gerald Le Dain, c.r.

Tél. : 866-6743 Adresse télégraphique : RIVERDIN

# PEUGEOT

**GARANTIE 24 mois ou 50,000 milles**

**GASTON ALLARD AUTO ENR.**  
2039, chemin Chambly - Tél.: 674-8734  
Ville Jacques-Cartier, P. Q.

## FRANÇAIS désireux de s'installer au Canada :

Réf. No. 1001 : Jeune Française, actuellement à Montréal, désire obtenir un poste de secrétariat de direction, relations extérieures, publicité ou promotion des ventes. Parle Français-Allemand-Anglais. Libre après le 15 novembre.

Réf. No. 1002 : Titulaire du brevet de technicienne supérieure du secrétariat, option trilingue (Anglais-Français-Espagnol) recherche emploi.

Réf. No. 1003 : Après avoir exercé depuis cinq ans les fonctions d'avocat à la Cour d'Appel de Paris, le candidat recherche une situation au Canada de préférence dans une société française implantée.

Il pense notamment à des fonctions de cadre administratif (chef du contentieux, chef du personnel, directeur administratif, etc.).

Réf. No. 1004 : Français âgé de 21 ans, passé avec succès son brevet supérieur d'études commerciales, serait désireux d'exercer sa profession au Canada.

Réf. No. 1005 : Français âgé de 36 ans, technicien en hydrologie et diplômé en topographie — 12 années d'expérience de travaux publics voudrait entrer en contact avec entreprises susceptibles d'être intéressées par ses services. Ses activités principales consistent surtout en : études des sols — études des perméabilités — sondages — forages — puits — pieux — fondations — injections.

Réf. No. 1006 : Français âgé de 31 ans — baccalauréat et études partielles de droit. Parle et écrit : Français-anglais-allemand. Neuf années d'expérience commerciale et administrative en France, Allemagne et Afrique Noire.

Réf. No. 1007 : Jeune Français possédant le « Brevet de Techniciens Supérieur des professions technico-commerciales des industries des métaux. » Exerce actuellement les fonctions de professeur de disciplines économiques.

\*) Les maisons intéressées pourront s'adresser au Secrétariat de notre Chambre de Commerce pour obtenir des renseignements complémentaires.

**BREVETS D'INVENTION,  
MARQUES DE COMMERCE**  
EN TOUS PAYS

## MARION, ROBIC & ROBIC

ci-devant  
MARION & MARION  
(Fondée en 1892)

2100, rue Drummond, Montréal 25  
Téléphone : 288-2152

marks the entry into force of the Brussels Treaty of April 8, 1965, establishing a single Council and a single Commission of the European Communities. The merger of three Commissions has now begun, for the unification of the Councils and the Commissions is only the prelude to this merger.

Even before the new Commission considers the great problems with which it will have to deal, we should look back to the beginning and see how far we have come. The three Communities already have many achievements to their credit, work which has impressed observers both inside and outside the Communities. The single Commission is obliged to pay tribute to the accomplishments and hard work of the three executive bodies that it is replacing. It is with a feeling of gratitude that we can think back over all that has been done in Europe on the initiative and under the dynamic influence, first of the High Authority, and then of the two Brussels Commissions.

We are now entering a new phase. The customs union has been completed ; work has begun on economic union ; the most important parts of the common agricultural policy have entered into force ; the Kennedy Round has been satisfactorily settled ; and the internal policy crisis of 1965-66 has been satisfactorily overcome. Thus the three Communities, strengthened by the unification of their executive organs, can now begin work with increased authority and renewed dynamism on solidifying their internal structure and, if possible, on enlarging themselves by the admission of other countries.

Public opinion has been most struck by the creation of a single Commission to replace the three existing executive bodies, but the unification of the Council of Ministers is no less important. The Councils in the past few years have produced, on the whole, outstanding achievements. A single Council, with increased authority, will ably fulfill the Community tasks that fall to it.

As the single Commission takes up its duties, it will quickly reveal the spirit in which it will approach its new tasks and its first objectives. It does not seem rash, however, to predict that the Commission will want to perfect the Community's development, safeguard the existing Community mechanisms and the authority of their institutions, and at the same

time maintain links of co-operation and friendly confidence with the Governments of the member states. The recent experience of the Kennedy Round has shown to what extent such mutual confidence can be a source of progress for the Community.

The new Commission, like its predecessors, will endeavor to maintain increasingly close relations with the European Parliament in order to work effectively for the democratic development of the Community.

The same will be true of the Commission's relations with the other Community institutions, such as the Economic and Social Committee and the European Investment Bank, and with all those, whether in the public or in the private sector, who have the success of this great Community undertaking at heart.

In the political, economic, social and administrative fields, our task will be a difficult one. We shall, however, undertake it with dynamism and with faith in the success of our efforts.

Jean Rey  
*President of the European  
Communities Commission*

## RAPPROCHEMENT ÉCONOMIQUE FRANCO-CANADIEN

Le 31 octobre prochain aura lieu l'inauguration officielle de l'hôtel « Les Alizés » à Le Moule, Guadeloupe, Antilles françaises.

Cette réalisation en est une conjointe d'un groupe de Canadiens, en majorité de langue française, dirigé par l'un de nos membres, ancien administrateur de la Chambre de Commerce de Montréal, M. Pierre DesMarais et de l'État français.

Cet hôtel de 128 chambres, le plus grand des Antilles françaises, est construit sur un terrain de près de deux millions de pieds carrés et est bordé par deux mille pieds de plage de sable fin.

La Guadeloupe est un département français comme la Seine, la Loire, etc. et le préfet actuel est Monsieur Delplanque. Les connaisseurs ont surnommé les Antilles françaises dont la Guadeloupe fait partie, la Riviera des Canadiens-français.

Examen de la Vue  
Lunettes

**Dr ROBERT - H. LACOUR, O.D.**

Verres de Contact

Docteur en Optométrie — Diplômé de Paris et de l'Université de Montréal

Jour : Mardi — Mercredi ..... 9 a.m. à 6 p.m.

Samedi ..... 9 a.m. à 1 p.m.

Jour et soir : Lundi — Jeudi — Vendredi ..... 9 a.m. à 9 p.m.

**4693, avenue Delorimier, Montréal**

**Téléphone : 523-3354**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE  
LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE AU CANADA**

PRÉSIDENT

**M. Pierre A. Salbaing**

VICE-PRÉSIDENTS

**M. Gérard Parizeau  
M. Louis Jalabert**

SECRÉTAIRE

**M. Claude Boyer**

TRÉSORIER

**M. Martin Forest**

CONSEILLERS

**MM. Pierre Adam  
André Bachand  
Philippe Dalle  
Jean-Loup Dherse  
François Faucher  
Patrice Jordan  
Roland Olivier  
Michel Pairault  
Neil Phillips  
Maurice Riel, C.R.  
Georges A. Roy  
Etienne Spire**

CONSEIL D'ARBITRAGE

**MM. R. M. Chouteau  
René Duron  
Joseph L. Klein  
Michel Ferrat  
R. Malterre  
B. R. de Massy  
R. Mazur  
François Mercier  
Paul Galt Michaud, C.R.  
H. de la Myre Mory**

**NOTRE CARNET**

**Nominations**

*M. Léo Lavoie, qui était directeur général de la Banque Provinciale du Canada est élu à la présidence de cette banque. Il succède à M. Boyer qui prend sa retraite tout en restant président honoraire. M. Raymond Primeau succède à M. Lavoie comme directeur général.*

*M. Michel Pasquin est nommé vice-président de Crédit M.-G. Inc.*

*M. Marcel Théoret vient d'être nommé directeur de l'information et délégué aux relations publiques de la Place des Arts.*

*Me Antoine Geoffrion est élu administrateur de Canadian Printing & Lithographing Company.*

**Nécrologie**

*M. Pierre Baillargeon, écrivain, membre de la Société Royale du Canada, qui était préposé aux Relations publiques du Canadien National, est décédé le 10 août. Il laisse dans le deuil son épouse, un fils, trois filles, un frère et une sœur auxquels la Chambre de Commerce Française au Canada présente ses condoléances.*

*C'est avec beaucoup de regret que nous avons appris la mort subite de Monsieur Edgar Pouliot, membre de notre Chambre de Commerce depuis de nombreuses années. Nous présentons à sa famille nos plus sincères condoléances et à la Maison Bianchini & Fériet, dont il était le gérant général, toute notre sympathie.*

**NOUVEAUX MEMBRES**

**Membres individuels :**

**M. Marc M. BRYAN,**  
Account Executive,  
DUPUIS, PARIZEAU, TREMBLAY INC.,  
Place Victoria,  
MONTRÉAL 3.

**M. André DÉOM,**  
Vice-Président, Personnel,  
CIE DE PAPIER ROLLAND LTÉE,  
Place Victoria, suite 3620,  
MONTRÉAL 3.

**M. Pierre LANCTOT,**  
Président,  
LANCTOT, BEAUDIN & CIE LTÉE,  
Courtiers d'assurances  
1010 Beaver Hall Hill,  
MONTRÉAL.

**M. Bertrand de LA PERRIÈRE,**  
Concepteur, Directeur de Publicité  
AGENCE DE PUBLICITÉ JEAN TRUDEL INC.,  
Publicitaire,  
965, Hartland,  
OUTREMONT.

**M. Jacques LA RIVIÈRE,**  
Directeur du Service des Recherches Économiques,  
BANQUE CANADIENNE NATIONALE,  
511, Place d'Armes,  
MONTRÉAL 1.

**Membres individuels de Québec :**

**Mme René VERDEAU,**  
Présidente,  
ÉLÈNE SAVARD PAULIN LTÉE,  
2700, boul. Laurier,  
QUÉBEC 10.

**Membres Sociétés de Québec :**

**LES IMMEUBLES DELRANO INC.,**  
2700, boulevard Laurier,  
QUÉBEC 10.

Délégués : M. Paul RACINE, Vice-Prés. et Gérant Gén.  
M. Yves DION, Comptable  
M. Raymond THIVIERGE, Relations Extérieures.



# Air France vous offre plus... Festival en plein ciel\*

En exclusivité au Canada, Air France offre à ses passagers un programme complet de divertissements. Vous pouvez vous détendre en regardant un bon film en couleurs (dialogue français ou anglais, au choix). Des écouteurs individuels vous permettent de choisir parmi sept programmes musicaux en stéréophonie : classique, populaire, jazz, musique pour les tout-petits. Pour compléter agréablement ce festival, rien de mieux qu'un délicieux repas arrosé d'excellents vins français . . . un délice de gourmets.

Le réseau Air France dessert 123 villes dans 69 pays. Nouvelles destinations en 1967 : **Shannon, Budapest, Bucarest, Belgrade, Dahrn**

\*Présentation par Inflight Motion Pictures Inc. — Moyennant un léger supplément.

**Bonne nouvelle ! Certains tarifs aériens sur l'Atlantique Nord ont été considérablement réduits. Consultez votre agent de voyage ou Air France. Montréal tél.: 861-9001 — Toronto tél.: 364-0101 — Ottawa tél.: 236-0601 — Québec tél.: 692-0733 — Vancouver tél.: 684-4151.**

# **AIR FRANCE**

LE PLUS GRAND RÉSEAU DU MONDE

# À L'EXPO:

une soirée chez le diable



A l'Expo, il y a un endroit où vous trouverez plaisir, manèges, restaurants, spectacles et surprises à chaque détour: La Ronde, un parc d'attractions merveilleux! Ici, Satan lui-même sera votre hôte dans un restaurant pittoresque; là, le Gyrotron vous emportera dans un fantastique voyage spatial; ailleurs les rues d'un village du farouest retentiront de coups de feu et de poursuites effrénées! Dans le Monde des petits, les enfants visiteront la caverne d'Ali Baba ou la colline du Potiron. Et le soir, les cabarets vous offriront des spectacles de music-hall, de danse, de chansonniers... La Ronde, c'est un univers de

plaisirs où vous pourriez passer tout l'été. Préparez donc votre Expo dès maintenant. C'est un rendez-vous avec l'univers.

**Passeports.** En vente partout: dans les caisses populaires, banques, agences de voyages, compagnies de transport, grands magasins, clubs sociaux, syndicats ouvriers, cinémas Famous Players et partout où l'on arbore l'emblème de l'Expo 67.

**Livrets-primés.** Vous économisez 33<sup>1</sup>/<sub>3</sub>% en les achetant maintenant. Renseignez-vous partout où l'on vend des passeports pour l'Expo 67.

**Logement.** LOGEXPO garantit de vous trouver un logement répondant

à vos besoins et moyens. Les prix sont contrôlés par le gouvernement. Ecrivez à: Logexpo, Expo 67, Montréal.

**Festival mondial.** Pour recevoir tous les renseignements au sujet du programme et des billets, écrivez au Service de la publicité du Festival mondial, Expo 67, Cité du Havre, Montréal.

**Vous vivrez six mois à l'Expo!**

**expo67**  
MONTRÉAL, CANADA

Exposition Universelle et Internationale de 1967  
Montréal, Canada/28 AVRIL-27 OCTOBRE 1967

©Copyright 1967 (tous droits réservés) par le Comité canadien de l'Exposition universelle de 1967.

Courtoisie du

**CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN**